

SICAV de droit français

LAZARD FUNDS

RAPPORT ANNUEL

au 30 septembre 2021

Société de gestion : Lazard Frères Gestion SAS
Dépositaire : CACEIS Bank
Commissaire aux comptes : DELOITTE & ASSOCIES

SOMMAIRE

1. Certification du commissaire aux comptes	3
2. Comptes consolidés	10
Compartiment : LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES	15
3. Caractéristiques de l'OPC	16
4. Changements intéressant l'OPC	22
5. Rapport de gestion	25
6. Informations réglementaires	28
7. Comptes de l'exercice	34
Compartiment : LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI	64
8. Caractéristiques de l'OPC	65
9. Changements intéressant l'OPC	71
10. Rapport de gestion	74
11. Informations réglementaires	77
12. Comptes de l'exercice	82

I. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



Deloitte & Associés
6 place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
France
Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00
www.deloitte.fr

Adresse postale :
TSA 20303
92030 La Défense Cedex

LAZARD FUNDS

Société d'Investissement à Capital Variable à compartiments

25, rue de Courcelles
75008 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2021

A l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif LAZARD FUNDS constitué sous forme de société d'investissement à capital variable (SICAV) relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SICAV, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 octobre 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les fonds, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des fonds et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne



comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction de la société d'évaluer la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SICAV ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre SICAV.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la société de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette



incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 03 janvier 2022

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Olivier Gallienne", written over a faint, stylized graphic element.

Olivier GALLIENNE

LAZARD FUNDS

Société d'Investissement à Capital Variable à compartiments

34, rue de la Fédération
75737 Paris Cedex 15

Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2021

A l'assemblée générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générales.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce.



CONVENTION DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Paris-La Défense, le 03 janvier 2022

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Olivier GALIENNE", written over a faint, stylized outline of a signature.

Olivier GALIENNE

2. COMPTES CONSOLIDÉS

BILAN AU 30/09/2021 en EUR

ACTIF

	30/09/2021	30/09/2020
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	258 674 044,53	129 294 171,65
OPC MAÎTRE		
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Actions et valeurs assimilées		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées	248 665 104,87	121 932 474,40
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	248 665 104,87	121 932 474,40
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	7 854 096,00	7 248 487,25
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	7 854 096,00	7 248 487,25
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	2 154 843,66	113 210,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	2 154 843,66	113 210,00
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	4 614 043,44	1 713 602,18
Opérations de change à terme de devises	345 866,12	
Autres	4 268 177,32	1 713 602,18
COMPTES FINANCIERS	10 743 485,94	11 886 230,90
Liquidités	10 743 485,94	11 886 230,90
TOTAL DE L'ACTIF	274 031 573,91	142 894 004,73

PASSIF

	30/09/2021	30/09/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	262 247 523,45	121 757 895,87
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Report à nouveau	128,73	205,37
Plus et moins-values nettes de l'exercice	2 079 642,93	8 824 966,48
Résultat de l'exercice	6 496 755,14	3 118 005,12
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	270 824 050,25	133 701 072,84
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	2 154 843,41	113 210,00
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	2 154 843,41	113 210,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	2 154 843,41	113 210,00
Autres opérations		
DETTES	1 052 679,68	9 079 721,89
Opérations de change à terme de devises	343 816,85	
Autres	708 862,83	9 079 721,89
COMPTES FINANCIERS	0,57	
Concours bancaires courants	0,57	
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	274 031 573,91	142 894 004,73

HORS-BILAN AU 30/09/2021 en EUR

	30/09/2021	30/09/2020
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO SCHATZ 122I	5 610 250,00	
EURO BOBL 122I	8 095 800,00	
US 10YR NOTE 122I	12 491 506,32	
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
XEUR FGBL BUN 1220		104 712 000,00
FGBL BUND 10A 122I	42 455 000,00	
TU CBOT UST 2 122I	132 911 930,28	
XEUR FGBX BUX 122I	24 400 800,00	
CBOT USUL 30A 122I	24 728 741,53	
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RESULTAT AU 30/09/2021 en EUR

	30/09/2021	30/09/2020
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	342,83	0,19
Produits sur actions et valeurs assimilées	1 606,50	
Produits sur obligations et valeurs assimilées	7 262 322,80	4 239 653,40
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	5 133,39	169,76
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	7 269 405,52	4 239 823,35
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	12 563,66	2 845,51
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	19 546,39	9 742,03
Autres charges financières		
TOTAL (2)	32 110,05	12 587,54
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	7 237 295,47	4 227 235,81
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	2 157 046,10	1 329 475,61
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-I) (1 - 2 + 3 - 4)	5 080 249,37	2 897 760,20
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	1 416 505,77	220 244,92
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	6 496 755,14	3 118 005,12

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement N° ANC 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus. La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en Euro.

Information sur les incidences liées à la crise du COVID-19

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

La SICAV LAZARD FUNDS est constitué de 2 compartiments :

- LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES
- LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI

L'agrégation des comptes annuels est présentée en Euros.

En l'absence de détention inter compartiments, aucun retraitement n'a été réalisé à l'actif et au passif.

- Règles et méthodes comptables (*)
- Compléments d'information (*)

(*) Se reporter aux informations concernant chaque compartiment.

**Compartment
LAZARD CREDIT
OPPORTUNITIES**

3. CARACTÉRISTIQUES DE L'OPC

- **FORME JURIDIQUE**

Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV)

- **CLASSIFICATION**

Obligations et autres titres de créances internationaux.

- **MODALITES D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES**

Les sommes distribuables sont constituées par :

1) le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, jetons de présence ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

2) les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées aux 1) et 2) peuvent être capitalisées et/ou distribuées et/ou reportées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

Actions RC EUR, PC EUR, PVC EUR, TC EUR : Les sommes distribuables sont intégralement capitalisées à l'exception des sommes qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi.

Action PD EUR : Le résultat net est intégralement distribué et l'affectation des plus-values nettes réalisées est décidée chaque année par l'Assemblée Générale. Elle peut distribuer des acomptes.

- **OBJECTIF DE GESTION**

Action RC EUR

L'objectif de gestion vise à obtenir sur la durée de placement recommandée de 3 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence suivant : €STR Capitalisé + 1,25%. L'indicateur de référence est exprimé en EUR.

Action PC EUR, PD EUR

L'objectif de gestion vise à obtenir sur la durée de placement recommandée de 3 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence suivant : €STR Capitalisé + 1,75%. L'indicateur de référence est exprimé en EUR.

Action PVC EUR

L'objectif de gestion vise à obtenir sur la durée de placement recommandée de 3 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence suivant : €STR Capitalisé + 2,40%. L'indicateur de référence est exprimé en EUR.

Action TC EUR

L'objectif de gestion vise à obtenir sur la durée de placement recommandée de 3 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence suivant : €STR Capitalisé + 1,50%. L'indicateur de référence est exprimé en EUR.

- **INDICATEUR DE RÉFÉRENCE**

Action RC EUR

€STR Capitalisé + 1,25%

L'indice €STR Capitalisé constitue la principale référence du marché monétaire de la zone euro. Ce taux est calculé à partir de la moyenne pondérée par les volumes des taux interbancaires au jour le jour auxquels les 57 banques de référence effectuent leurs transactions. Il est établi par la Banque Centrale Européenne sur une base « nombre exact de jours/360 » et publié par la Fédération Bancaire Européenne. Des informations complémentaires sont accessibles via le site www.banque-france.fr

Action TC EUR

€STR Capitalisé + 1,50%

L'indice €STR Capitalisé constitue la principale référence du marché monétaire de la zone euro. Ce taux est calculé à partir de la moyenne pondérée par les volumes des taux interbancaires au jour le jour auxquels les 57 banques de référence effectuent leurs transactions. Il est établi par la Banque Centrale Européenne sur une base « nombre exact de jours/360 » et publié par la Fédération Bancaire Européenne. Des informations complémentaires sont accessibles via le site www.banque-france.fr

Action PVC EUR

€STR Capitalisé + 2,40%

L'indice €STR Capitalisé constitue la principale référence du marché monétaire de la zone euro. Ce taux est calculé à partir de la moyenne pondérée par les volumes des taux interbancaires au jour le jour auxquels les 57 banques de référence effectuent leurs transactions. Il est établi par la Banque Centrale Européenne sur une base « nombre exact de jours/360 » et publié par la Fédération Bancaire Européenne. Des informations complémentaires sont accessibles via le site www.banque-france.fr

Action PC EUR, PD EUR

€STR Capitalisé + 1,75%

L'indice €STR Capitalisé constitue la principale référence du marché monétaire de la zone euro. Ce taux est calculé à partir de la moyenne pondérée par les volumes des taux interbancaires au jour le jour auxquels les 57 banques de référence effectuent leurs transactions. Il est établi par la Banque Centrale Européenne sur une base « nombre exact de jours/360 » et publié par la Fédération Bancaire Européenne. Des informations complémentaires sont accessibles via le site www.banque-france.fr

• STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

1. Stratégies utilisées

Le Compartiment vise à atteindre une performance annuelle nette de frais supérieure à l'€STR capitalisé + 1,25% pour l'Action RC EUR, l'€STR capitalisé + 1,50% pour l'Action TC EUR, à l'€STR capitalisé + 1,75% pour les Actions PC EUR et PD EUR, à l'€STR capitalisé + 2,40% pour l'Action PVC EUR par une gestion dynamique du risque de taux, du risque de crédit et du risque de change, en investissant essentiellement sur des dettes risquées émises par des Etats, des entreprises, des institutions financières et des structures financières qui apportent un supplément de rendement par rapport aux signatures souveraines.

La surperformance par rapport à l'indice générée par le crédit repose sur deux volets : le supplément de rendement apporté par les dettes risquées que sont en particulier des dettes d'émetteurs privés et des emprunts d'Etat pouvant être liés à des marchés émergents, et une rotation dynamique du portefeuille lorsque les suppléments de rendement baissent. Le gérant pourra investir dans tout type d'émetteur, sans contraintes de qualité de signature ni de localisation géographique. Il mène sa propre analyse crédit dans la sélection des titres à l'acquisition et en cours de vie. Il ne s'appuie pas exclusivement sur les notations fournies par les agences de notation et met en place une analyse du risque de crédit et les procédures nécessaires pour prendre ses décisions à l'achat ou en cas de dégradation de ces titres, afin de décider de les céder ou les conserver. Le gérant ne recourt pas mécaniquement aux notations des agences de notation mais privilégie sa propre analyse crédit pour évaluer la qualité de crédit de ces actifs et décider de la dégradation éventuelle de la note.

2. Actifs hors dérivés

Le portefeuille du Compartiment est composé de :

Actions

- Actions préférentielles à hauteur de 5% maximum de l'actif net dans la mesure où elles peuvent s'analyser comme des dettes super-subordonnées qui présentent les caractéristiques suivantes : notation par une agence de rating (dans la catégorie investment grade ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion) ; dividende fixe comparable à un coupon couru ; dettes perpétuelles susceptibles d'être rappelées par l'émetteur dans des conditions déterminées ; une sensibilité aux taux.
- Actions ordinaires à hauteur de 5% maximum de l'actif net. Le Compartiment n'investira pas activement sur des actions, mais pourra conserver ces dernières si elles sont issues d'une restructuration de dettes, typiquement suite à un échange actions contre dettes. Le gérant fera ses meilleurs efforts pour céder les actions reçues dans les meilleurs délais en fonction des conditions de marché et afin d'optimiser le cours de sortie pour les actionnaires.

Titres de créances et instruments du marché monétaire

- Obligations et titres négociables libellés en Euro et/ou en toute devise émis par des entreprises et des institutions financières sans contraintes de signatures, à hauteur de 100% maximum de l'actif net.
- Obligations et titres de créance négociables libellés dans d'autres devises que l'Euro et le Dollar à hauteur de 60% maximum de l'actif net.
- Emprunts libellés en Euro et/ou en toute devise émis par des Etats quels que soient leur appartenance géographique, institutionnelle ou leur notation à hauteur de 100% maximum de l'actif net.

- Obligations convertibles de type obligataire, à hauteur de 10% maximum de l'actif net.
- Dettes subordonnées perpétuelles dans la limite de 50% maximum de l'actif net dont 30% maximum de l'actif net en obligations convertibles contingentes (« Cocos Bonds »).
- Instruments spécifiques libellés en euros :
 - Titres émis dans le cadre de programmes EMTN dont l'émetteur et le sous-jacent sont différents, dans la mesure où la performance de ces titres est indexée à l'évolution du risque de taux ou de spreads de crédit. A hauteur de 20% maximum de l'actif net.

OPC

OPCVM ou FIA français ou étrangers respectant les quatre critères de l'article R.214-13 du Comofi, monétaires, monétaires court terme ou obligataires, à hauteur de 10% maximum de l'actif net.

3. Instruments dérivés

- Nature des marchés d'intervention :

- ☒ réglementés
- ☒ organisés
- ☒ de gré à gré

- Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- ☐ actions
- ☒ taux
- ☒ change
- ☒ crédit
- ☒ autres risques volatilité

- Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitée à la réalisation de l'objectif de gestion :

- ☒ couverture
- ☒ exposition
- ☐ arbitrage
- ☐ autre nature

- Nature des instruments utilisés :

- ☒ **futures** :
 - ☐ sur actions et indices actions
 - ☒ sur taux : risque de taux
 - ☒ de change
 - ☐ autres
- ☒ **options** :
 - ☐ sur actions et indices actions
 - ☒ sur taux risque de taux et de volatilité des taux
 - ☒ de change
 - ☐ autres
- ☐ **swaps** :
 - ☐ swaps d'actions
 - ☒ swaps de taux : transformation de rémunération à taux fixe en rémunération à taux variable et inversement
 - ☒ swaps de change
 - ☐ swap de performance
- ☒ **change à terme**
- ☒ **dérivés de crédit**
- ☐ **autres nature**

- Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion :

- ☒ couverture partielle ou générale du portefeuille, de certains risques, titres
- ☒ reconstitution d'une exposition synthétique à des actifs, à des risques
- ☒ augmentation de l'exposition au marché sans effet de levier
- ☐ maximum autorisé et recherché
- ☐ autre stratégie

4. Titres intégrant des dérivés

Le gérant pourra investir dans tous titres intégrant des dérivés dont l'émetteur et le sous-jacent sont différents et permis par le programme d'activité de la société de gestion, dans la mesure où la performance de ces titres est indexée à l'évolution du risque de taux ou de spreads de crédit.

Dans ce cadre, le gérant pourra prendre des positions en vue de couvrir et/ou d'exposer le portefeuille à des secteurs d'activité, zones géographiques, actions (tous types de capitalisation), titres et valeurs mobilières assimilés dans le but de réaliser l'objectif de gestion.

Le montant des investissements en titres intégrant des dérivés ne pourra dépasser plus de 100% maximum de l'actif net. Les obligations convertibles contingentes sont limitées à hauteur de 30 % maximum de l'actif net.

5. Dépôts

Les opérations de dépôts peuvent être utilisées dans la gestion du Compartiment dans la limite de 10% de son actif.

6. Emprunts d'espèces

Le Compartiment peut faire appel aux emprunts d'espèces dans son fonctionnement dans la limite de 10% de son actif net pour répondre à un besoin ponctuel de liquidités.

7. Opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres

Néant.

8. Information sur les garanties financières

Dans le cadre d'opérations sur dérivés négociés de gré à gré, et conformément à la position AMF 2013-06, le Compartiment peut recevoir à titre de collatéral des titres (tel que notamment des obligations ou titres émis(es) ou garanti(e)s par un Etat ou émis par des organismes de financement internationaux et des obligations ou titres émis par des émetteurs privés de bonne qualité), ou des espèces. Le collatéral espèces reçu est réinvesti conformément aux règles applicables. L'ensemble de ces actifs devra être émis par des émetteurs de haute qualité, liquides, peu volatils, diversifiés et qui ne sont pas une entité de la contrepartie ou de son groupe. Des décotes peuvent être appliquées au collatéral reçu ; elles prennent en compte notamment la qualité de crédit, la volatilité des prix des titres.

• PROFIL DE RISQUE

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

▪ Risque de perte en capital

Le Compartiment ne bénéficie d'aucune garantie ni de protection du capital. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué lors du rachat.

▪ Risque de taux

Il s'agit du risque de baisse des instruments de taux découlant des variations des taux d'intérêts. Ce risque est mesuré par la sensibilité. A titre d'exemple le prix d'une obligation tend à évoluer dans le sens inverse des taux d'intérêt. En période de hausse (en cas de sensibilité positive) ou de baisse (en cas de sensibilité négative) des taux d'intérêts, la valeur liquidative pourra baisser.

▪ Risque de crédit

Le risque crédit correspond à la dégradation de la qualité de crédit ou de défaillance d'un émetteur privé ou public. L'exposition aux émetteurs dans lesquels est investie le Compartiment soit en direct soit via d'autres OPC, peut entraîner une baisse de la valeur liquidative. Dans le cas d'une exposition à des dettes non notées ou relevant de la catégorie « spéculative / high yield », il existe un risque de crédit important pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative du Compartiment.

▪ Risque de change

Le Compartiment peut investir dans des titres et OPC eux-mêmes autorisés à acquérir des valeurs libellées dans des devises autres que la devise de référence. La valeur de ces actifs peut baisser si les taux de change varient, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du Compartiment. Dans le cas de parts (ou actions) hedgées libellées dans une devise autre que la devise de référence, le risque de change est résiduel du fait de la couverture systématique, entraînant potentiellement un écart de performance entre les différentes parts (ou actions).

- **Risque lié aux instruments financiers dérivés**

Il s'agit du risque lié à l'utilisation par le Compartiment d'instruments financiers à terme (dérivés). L'utilisation de ces contrats financiers peut induire un risque de baisse de la valeur liquidative plus importante que celle des marchés ou des sous-jacents sur lesquels le Compartiment est investi.

- **Risque de contrepartie**

Il s'agit d'un risque lié à l'utilisation d'instruments financiers à terme négociés de gré à gré. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties, exposent potentiellement le Compartiment à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant conduire à un défaut de paiement et induire une baisse de la valeur liquidative du Compartiment.

- **Risque de liquidité**

Il représente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tension sur les marchés, ne puisse absorber les volumes de transactions. Ces dérèglements de marché peuvent impacter les conditions de prix ou de délais auxquelles le Compartiment peut être amené à liquider, initier ou modifier des positions et donc entraîner une baisse de la valeur liquidative du Compartiment.

- **Risque sur titres hybrides ou subordonnés**

Le compartiment peut être exposé sur des titres hybrides ou subordonnés. Les dettes hybrides et subordonnées sont soumises à des risques spécifiques de non-paiement des coupons et de perte en capital selon certaines circonstances. Pour les obligations non financières, les dettes hybrides étant des dettes « deeply subordinated », cela implique un taux de recouvrement faible en cas de défaut de l'émetteur.

- **Risque lié à la surexposition**

Le Compartiment peut avoir recours à des instruments financiers à terme (dérivés) afin de générer de la surexposition et ainsi porter l'exposition du Compartiment au-delà de l'actif net. En fonction du sens des opérations, l'effet de la baisse (en cas d'achat d'exposition) ou de la hausse du sous-jacent du dérivé (en cas de vente d'exposition) peut être amplifié et ainsi accroître la baisse de la valeur liquidative du Compartiment.

En raison de la stratégie de couverture mise en œuvre, l'actionnaire pourrait ne pas bénéficier de la hausse éventuelle de certains marchés.

- **Risque Action**

La variation du cours des actions peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du Compartiment. En période de baisse du marché actions, la valeur liquidative du Compartiment peut baisser.

- **Risque de durabilité**

Tout événement ou toute situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir un impact négatif réel ou potentiel sur la valeur de l'investissement. Plus précisément, les effets négatifs des risques de durabilité peuvent affecter les émetteurs via une série de mécanismes, notamment : 1) une baisse des revenus; 2) des coûts plus élevés; 3) des dommages ou une dépréciation de la valeur des actifs; 4) coût du capital plus élevé ; et 5) amendes ou risques réglementaires. En raison de la nature des risques de durabilité et de sujets spécifiques tels que le changement climatique, la probabilité que les risques de durabilité aient un impact sur les rendements des produits financiers est susceptible d'augmenter à plus long terme.

- **GARANTIE OU PROTECTION**

Néant.

- **SOUSCRIPTEURS CONCERNÉS ET PROFIL DE L'INVESTISSEUR TYPE**

Ce Compartiment s'adresse à tous souscripteurs conscients des risques liés aux investissements sur les marchés internationaux de crédit.

Il pourra servir de support à des contrats d'assurance-vie et de capitalisation.

Il est fortement recommandé aux souscripteurs de diversifier suffisamment leurs investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques de ce Compartiment.

Informations relatives aux investisseurs américains :

Le Compartiment n'est pas enregistré en tant que véhicule d'investissement aux Etats-Unis et ses parts ne sont pas et ne seront pas enregistrées au sens du Securities Act de 1933 et, ainsi, elles ne peuvent pas être proposées ou vendues aux Etats-Unis à des Restricted Persons, telles que définies ci-après.

Les Restricted Persons correspondent à (i) toute personne ou entité située sur le territoire des Etats-Unis (y compris les résidents américains), (ii) toute société ou toute autre entité relevant de la législation des Etats-Unis ou de l'un de ses Etats, (iii) tout personnel militaire des Etats-Unis ou tout personnel lié à un département ou une agence du gouvernement américain situé en dehors du territoire des Etats-Unis, ou (iv) toute autre personne qui serait considérée comme une U.S. Person au sens de la Regulation S issue du Securities Act de 1933, tel que modifié.

FATCA :

En application des dispositions du Foreign Account Tax Compliance Act (« FATCA ») applicables à compter du 1^{er} juillet 2014, dès lors que le Compartiment investit directement ou indirectement dans des actifs américains, les capitaux et revenus tirés de ces investissements sont susceptibles d'être soumis à une retenue à la source de 30%.

Afin d'éviter le paiement de la retenue à la source de 30%, la France et les Etats-Unis ont conclu un accord intergouvernemental aux termes duquel les institutions financières non américaines (« foreign financial institutions ») s'engagent à mettre en place une procédure d'identification des investisseurs directs ou indirects ayant la qualité de contribuables américains et à transmettre certaines informations sur ces investisseurs à l'administration fiscale française, laquelle les communiquera à l'autorité fiscale américaine (« Internal Revenue Service »).

Le Compartiment, en sa qualité de foreign financial institution, s'engage à se conformer à FATCA et à prendre toute mesure relevant de l'accord intergouvernemental précité.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans ce Compartiment dépend de la situation personnelle de l'investisseur. Pour le déterminer, il doit tenir compte de son patrimoine personnel, de ses besoins actuels et de la durée de placement recommandée, mais également de sa capacité à prendre des risques, ou, au contraire, à privilégier un investissement prudent.

Ce Compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports dans un délai de 3 ans.

4. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

CHANGEMENTS INTERVENUS AU COURS DE LA PERIODE ET A INTERVENIR

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la Sicav **LAZARD FUNDS** (Sicav à compartiments : LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES (code ISIN : FR0010230490), LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD (code ISIN : FR0013506987)), en date du 29 janvier 2021 a décidé le transfert de siège social de la Sicav au 10, avenue Percier à Paris (8^{ème}).

➤ **Date d'effet : 30/01/2021**

Le Conseil d'administration de la Sicav **LAZARD FUNDS** (Sicav à compartiments) en date du 15 janvier 2021 (compartiments : LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES (code ISIN : FR0010230490) et LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD (code ISIN : FR0013506987)), a décidé :

- La création d'une nouvelle action PVC H-CHF dans le Compartiment **LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES** (code ISIN : FR0010230490).

➤ **Date d'effet : 21/04/2021**

- La fusion-absorption des FCP LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES I et LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES II par le Compartiment **LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES** (code ISIN : FR0010230490).

➤ **Date d'effet : 30/06/2021**

Section sur le gouvernement d'entreprise (RGE)

I. Liste des mandats

Noms des Administrateurs	Nombre de mandats	Liste des mandats et fonctions
Mme Éléonore Bunel <i>Associé-Gérant de Lazard Frères Gestion SAS</i>	1	- Président Directeur Général de la Sicav Lazard Funds (<i>Sicav à compartiments</i>)
M. François-Marc Durand <i>Président de Lazard Frères Gestion SAS</i>	4	- Président Directeur Général de la Sicav Norden SRI - Administrateur des Sicav : . Lazard Small Caps Euro SRI . Lazard Funds (<i>Sicav à compartiments</i>) . Lazard Alpha Allocation
M. Jean-Jacques de Gournay <i>Associé-Gérant de Lazard Frères Gestion SAS</i>	5	- Président Directeur Général de la Sicav Norden Family - Administrateur des Sicav : . Lazard Funds (<i>Sicav à compartiments</i>) . Lazard Small Caps Euro SRI . Lazard Equity SRI . Lazard Convertible Global
Mme Monica Nescout <i>Associé-Gérant de Lazard Frères Gestion SAS</i>	5	- Administrateur dans les Sicav : . Lazard Small Caps Euro SRI . Lazard Funds (<i>Sicav à compartiments</i>) . Norden SRI . Lazard Equity SRI . Lazard Convertible Global
M. Paul Castello <i>Associé-Gérant de Lazard Frères Gestion SAS</i>	5	- Administrateur des Sicav : . Lazard Sustainable Euro Short Duration . Lazard Equity SRI . Norden Small . Lazard Funds (<i>Sicav à compartiments</i>) - Directeur général Administrateur de la Sicav Lazard Convertible Global

II. Jetons de Présence

Membres du Conseil d'Administration	Montant des jetons de présence versé par la Sicav
Mme Eléonore Bunel	0
M. François-Marc Durand	0
M. Jean-Jacques de Gournay	0
Mme Monica Nescaut	0
Lazard Frères Gestion SAS représentée par Mme Alexia Latorre	0
MGEN Représentée par M. Charles Bouffier	€ 1.600
Union Mutualiste Retraite (UMR) Représentée par M. Philippe Rey	€ 1.600
M. Paul Castello	0

III. Conventions visées à l'article L225-37-4 al.2 du code de commerce

La sicav n'a pas été informée de la conclusion de conventions relevant de l'article L225-37-4 al.2 du code de commerce au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2021.

IV. Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale visées à l'article L225-37-4 al.3 du code de commerce

Aucune délégation relevant de l'article L225-37-4 al.3 du code de commerce n'a été accordée, ni ne s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2021.

V. Choix de la modalité d'exercice de la direction générale

Le Conseil d'Administration a opté pour le cumul des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général et portera le nom de Président Directeur Général.

5. RAPPORT DE GESTION

« A la date d'établissement du rapport de gestion et dans le contexte d'incertitude lié à la crise sanitaire du Covid-19, il n'a pas été rencontré les événements listés ci-dessous :

- des événements significatifs intervenus au cours de l'exercice tels que des changements dans les modalités d'application des méthodes comptables (mise en œuvre de valorisation sous modèle, activation de gates, suspension de VL).
- d'autres éléments tels que des informations relatives aux situations éventuelles de suspension des souscriptions/rachats, de liquidation de fonds ou de création d'un fonds de cantonnement ».

PERFORMANCE

La performance de l'OPC sur la période est de :

Actions RC : FR0010230490 : 9.91%
Actions TC : FR0010235499 : 10.55%
Actions PC : FR0010235507 : 10.61%
Actions PVC : FR0013432143 : 9.19%
Actions PVC H-CHF : FR0014002X15 : -0.04% (Depuis création)
Actions PD : FR0012156347 : 10.61%.

La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC et n'est pas constante dans le temps.

La performance de l'indice sur la période est de :

Action RC : 0.70%, (*€ster +1.25% depuis le 04/11/2019, avant Eonia +1.25%)
Actions TC : 0.95%, (*€ster +1.50% depuis le 04/11/2019, avant Eonia +1.50%)
Actions PC/PD : 1.22%, (*€ster +1.75% depuis le 04/11/2019, avant Eonia +1.75%)
Action PVC : 1.88%, (*€ster +2.40%).
Action PVC H-CHF : -0.80%, (*€ster +2.40%). (Depuis création)

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

La croissance économique mondiale a enregistré un fort rebond depuis son point bas du printemps 2020. Le déploiement de vaccins efficaces a permis une réouverture progressive des économies et la demande a été stimulée par les mesures de soutien exceptionnelles des pouvoirs publics et des banques centrales. Les indicateurs d'activité à haute fréquence restent cohérents avec une demande dynamique, même s'ils suggèrent que le pic de croissance est passé, tandis que la production est entravée par des pénuries de main d'œuvre et des problèmes dans les chaînes d'approvisionnement, avec des pénuries dans certains secteurs clés comme les semi-conducteurs et le transport maritime.

L'inflation a nettement accéléré, reflétant notamment l'augmentation des prix des matières premières, les problèmes d'offre et la normalisation de certains prix qui avaient baissé avec les mesures de restrictions sanitaires. L'accélération de l'inflation génère des incertitudes sur le calendrier de normalisation des politiques monétaires mais les banques centrales ont généralement maintenu des discours très accommodants, jusqu'à récemment, en insistant sur le caractère transitoire des tensions inflationnistes, une question qui reste ouverte alors que les tensions sur l'offre se prolongent, que les cours de l'énergie se tendent et que les salaires accélèrent aux Etats-Unis.

Aux Etats-Unis, le PIB était en hausse de +12,2% sur un an au T2 2021 et de +0,9% par rapport à son niveau du T4 2019. 5,7 millions d'emplois ont été créés sur les douze derniers mois, portant l'emploi total à 148 millions, contre 153 millions avant la crise. Le taux de chômage a baissé de 11,1% à 4,8%. Les salaires augmentaient de +4,6% sur un an en septembre. Le nombre d'offres d'emplois non pourvues a bondi pour atteindre 10,4 millions en août. L'inflation globale sur un an est passée de +1,4% à +5,3% et l'inflation core de +1,7% à +4,0%.

La Fed a maintenu les principaux paramètres de sa politique monétaire. Le taux directeur est resté dans la fourchette de 0%-0,25% et les achats d'actifs se sont poursuivis au rythme de 120 Mds USD par mois. En juin 2021, Jérôme Powell

a indiqué que le débat sur la réduction des achats d'actifs était amorcé. En septembre 2021, Jérôme Powell a ouvert la voie à une annonce formelle en novembre.

Le candidat démocrate Joe Biden a remporté les élections présidentielles de novembre 2020. Les démocrates ont conservé leur majorité à la chambre des représentants et pris le contrôle du Sénat. Le Congrès américain a adopté deux plans de soutien budgétaire massifs au cours de l'année passée : un premier plan de 900 Mds USD en décembre 2020 et un second plan de 1900 Mds USD en mars 2021. En septembre 2021, deux plans de relance étaient en cours de négociation : un plan d'infrastructures de 1200 Mds USD et un plan de dépenses sociales de 3500 Mds USD.

Dans la zone euro, le PIB progressait de +14,3% sur un an au T2 2021 et reculait de 2,5% par rapport à son niveau du T4 2019. Il augmentait de +18,7% en France, de +9,8% en Allemagne, de +17,6% en Italie et de +17,5% en Espagne. Le taux de chômage a baissé de 8,6% à 7,5%. L'inflation globale sur un an est passée de -0,3% à +3,4% et l'inflation sous-jacente de +0,2% à +1,9%.

La BCE a laissé le taux de dépôt inchangé à -0,50%. Le montant du programme d'achat d'urgence face à la pandémie a été augmenté de 500 Mds EUR en décembre 2020, portant l'enveloppe totale à 1850 Mds EUR. En mars 2021, la BCE a annoncé qu'elle allait augmenter de manière significative le rythme auquel elle investit cette enveloppe, avant d'indiquer, en septembre 2021, qu'elle allait procéder à un léger ralentissement.

En Allemagne, les élections législatives de septembre 2021 ont débouché sur un parlement fragmenté, ouvrant une période de négociations pour former une coalition majoritaire.

En juillet 2020, les pays de l'UE sont parvenus à un accord sur un plan de relance européen de 750 Mds d'euros, un montant équivalent à 5,4% du PIB.

En Chine, le PIB augmentait de +7,9% sur un an au T2 2021 et de +8,2% par rapport au T4 2019. Le taux de chômage urbain a baissé de 5,4% à 5,1%. L'inflation globale sur un an est passée de +1,7% à +0,8% et l'inflation core de +0,5% à +1,2%. La Banque centrale chinoise a maintenu son taux directeur à 2,95%. Le coefficient des réserves obligatoires pour les principales banques a été abaissé de 50 points de base en juillet 2021, à 12,00%.

En mars 2021, le gouvernement a présenté ses priorités économiques pour les douze prochains mois ainsi que le plan quinquennal pour la période 2021-2025. Le gouvernement a annoncé viser une croissance du PIB « au-dessus de 6% » en 2021. Le déficit budgétaire devrait diminuer de 3,7% à 3,2% du PIB. La politique monétaire devrait rester « prudente, appropriée et flexible ». Le plan quinquennal 2021-2025 prévoit de poursuivre les réformes structurelles. En mai 2021, le gouvernement a autorisé les familles à avoir trois enfants. Une emphase nouvelle sur la « prospérité commune » a donné lieu à plusieurs annonces ciblant certains secteurs comme la technologie et l'éducation. Certains grands promoteurs immobiliers ont rencontré des difficultés financières.

POLITIQUE DE GESTION

L'année 2020 s'est terminée sur les chapeaux de roues, les bonnes nouvelles sur les vaccins, l'approbation d'un nouveau plan de relance budgétaire aux Etats-Unis et l'accord sur le Brexit prenant le pas sur la réintroduction de mesures de confinement en Europe. La BCE a renforcé son soutien à l'économie par un recalibrage de sa politique monétaire avec comme principale mesure l'augmentation et l'extension de son programme d'achat d'urgence le portant à 1850 Mds € (+500 Mds € jusqu'à mars 2022). Les taux longs ont baissé en Europe (-5 bps) mais ont monté de l'autre côté de l'Atlantique (+ 23 bps) Les actifs risqués ont connu un regain d'appétit. Une année record sur les volumes pour le segment High Yield mais aussi pour le format hybride est clôturée. Dans ce contexte, Lazard Credit Opportunities génère de la performance sur la période par son positionnement offensif sur les dettes subordonnées, sur les émetteurs périphériques, l'ajout de valeurs cycliques et sur le High Yield ainsi que par sa sensibilité négative prononcée aux taux d'intérêt. Une exposition au crédit émergent a été initiée au mois de décembre.

La hausse s'est poursuivie au premier trimestre 2021, à la faveur des valeurs les plus exposées à un rebond de l'activité, dans un contexte de renforcement du soutien budgétaire aux Etats-Unis et de montée en puissance de la vaccination. La forte reprise économique attendue a alimenté les craintes d'une poussée inflationniste mais les banques centrales ont maintenu des discours accommodants. Les taux longs ont joui d'une forte remontée généralisée (+83 bps US et +28 bps UE). Les courbes de taux se sont pentifiées sur le thème de la reflation et d'optimisme quant à la vitesse et l'ampleur de la reprise économique notamment aux Etats-Unis, suite au vote attendu d'un plan de relance. L'ensemble des classes d'actifs crédit était au resserrement avec des mouvements plus importants sur les compartiments les plus risqués. Lazard Credit Opportunities affiche une performance positive sur le trimestre. Une position 10 ans US indexé sur l'inflation a été ajoutée courant janvier. Les principales contributions positives à la performance sur le crédit ont été les subordonnées financières, le renforcement des valeurs cycliques et le High Yield. L'effet taux positif, quant à lui, a été porté majoritairement par des couvertures sur le 10 ans allemand et le 30 ans américain.

Sur le deuxième trimestre 2021, grâce à l'amélioration de la situation économique et sanitaire, les marchés ont atteint de nouveaux sommets historiques en Europe et aux Etats-Unis. Les publications de résultats d'entreprises ont été dans l'ensemble supérieures aux attentes. Tous les compartiments crédit ont été une nouvelle fois au resserrement. L'orientation des politiques monétaires est demeurée au centre des attentions. Des dissensions se sont faites jour au sein des Banques Centrales. Aux Etats-Unis, des voix se sont élevées parmi les membres de la FED mettant en avant les risques de surchauffe de l'économie induits par une réaction tardive. En attendant, J.Powell a réaffirmé le caractère transitoire de l'inflation tout en soulignant que le rétablissement du marché du travail est la priorité. En Europe, malgré

des dissensions, la BCE n'a modifié en rien son soutien, maintenant le même rythme d'achats. Les taux longs américains baissent de 27 bps tandis qu'en Europe ils montent de 8 bps. La performance du fonds Lazard Credit Opportunities a été pénalisée par la baisse des taux américains mais le positionnement offensif sur le crédit à travers les titres High Yield et ATI a permis de limiter la contreperformance.

Le troisième trimestre 2021 a été marqué par un contexte macro-économique plus contrasté. La progression s'est poursuivie en juillet et en août avant une correction en septembre, dans un contexte d'inquiétudes autour de la croissance chinoise, d'un discours un peu moins accommodant de la Fed, d'une inflation conjoncturelle persistante et de remontée rapide des taux souverains. Sur l'intégralité de la période, Lazard Credit Opportunities génère une performance positive. L'effet crédit contre-balance largement un effet taux négatif, grâce aux subordonnées financières périphériques et au High Yield, ainsi que par l'exposition sur le bon du trésor américain indexé sur l'inflation. Le portefeuille est sorti complètement de son exposition au crédit émergent, allégée au fil de l'année. Le fonds est toujours positionné pour une hausse des taux avec une sensibilité de -4,4 à la fin de l'exercice.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 0.125% 15-07-30	12 227 323,34	
LAZARD EM MK TOT RT D-HA-EUR	5 838 180,00	5 853 836,00
AIR FR KLM 1.875% 16-01-25	3 942 931,13	3 173 407,19
BANKIA SA 6.0% PERP	3 596 960,00	1 840 030,43
BANCO NTANDER 6.25% PERP	1 952 131,76	3 300 000,00
DEUTSCHE LUFTHANSA AG 2.875% 11-02-25	2 986 050,00	2 022 805,48
QUATRIM SASU 5.875% 15-01-24	2 097 444,45	2 108 409,72
UNICREDIT 4.45% PERP EMTN	2 500 000,00	1 576 451,64
FIDELIDADE COMPANHIA DE SEGUROS 4.25% 04-09-31	2 700 000,00	1 343 349,66
CAIXABANK 3.625% PERP	2 000 000,00	2 006 140,00

6. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (ESMA) EN EURO

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :
 - o Prêts de titres :
 - o Emprunt de titres :
 - o Prises en pensions :
 - o Mises en pensions :
- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 237 333 844,25
 - o Change à terme : 345 866,12
 - o Future : 236 987 978,13
 - o Options :
 - o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
	CACEIS BANK, LUXEMBOURG BRANCH

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*) Total	
Instruments financiers dérivés . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	5 101,52
. Autres revenus	
Total des revenus	5 101,52
. Frais opérationnels directs	12 257,40
. Frais opérationnels indirects	
. Autres frais	
Total des frais	12 257,40

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

- **TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - REGLEMENT SFTR - en devise de comptabilité de l'opc (EUR)**

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

- **PROCEDURE DE SELECTION ET D'EVALUATION DES INTERMEDIAIRES ET CONTREPARTIES**

Les intermédiaires utilisés par la société de gestion sont sélectionnés sur la base de différents critères d'évaluation, parmi lesquels figurent la recherche, la qualité d'exécution et de dépouillement des ordres, l'offre de services. Le « Comité Broker » de la société de gestion valide toute mise à jour dans la liste des intermédiaires habilités. Chaque pôle de gestion (taux et actions) rend compte au minimum deux fois par an au Comité Broker de l'évaluation de la prestation de ces différents intermédiaires et de la répartition des volumes d'opérations traités.

L'information est consultable sur le site de la société de gestion : www.lazardfreresgestion.fr

- **FRAIS D'INTERMEDIATION**

L'information concernant les frais d'intermédiation est consultable sur le site internet : www.lazardfreresgestion.fr.

- **EXERCICE DES DROITS DE VOTE**

Lazard Frères Gestion S.A.S. exerce les droits de vote attachés aux titres détenus dans les OPC dont elle assure la gestion selon le périmètre et les modalités précisées dans la charte qu'elle a établie concernant sa politique d'exercice des droits de vote. Ce document est consultable sur le site internet de la société de gestion : www.lazardfreresgestion.fr.

- **COMMUNICATION DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)**

Lazard Frères Gestion a la conviction forte que l'intégration de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans la gestion d'actifs est une assurance supplémentaire de la pérennité de la performance économique.

En effet, la performance à long terme des investissements ne se limite pas à la seule prise en compte de la stratégie financière, elle doit également considérer les interactions de l'entreprise avec son environnement social, économique et financier.

La prise en compte des critères ESG s'inscrit donc dans une démarche naturelle faisant partie de notre processus d'investissement.

Notre approche globale peut se résumer ainsi :

- ✓ L'analyse financière de l'entreprise, extrêmement exigeante, couvre la qualité des actifs, la solidité financière, la prévisibilité des cashflows et leur réinvestissement par la société, la dynamique de la rentabilité économique, sa pérennité et la qualité du management.
- ✓ Cette pérennité est renforcée par la prise en compte de critères extra-financiers :
 - Critères sociaux : par la valorisation du capital humain,
 - Critères environnementaux : par la prévention de l'ensemble des risques environnementaux,
 - Critère de gouvernance : par le respect de l'équilibre entre les structures managériales et actionnariales, afin de prévenir les conflits d'intérêts potentiels et assurer le respect des intérêts des actionnaires minoritaires.

L'intensité et les modalités de notre intégration des critères ESG peuvent naturellement varier suivant les classes d'actifs et les processus d'investissement, mais l'objectif commun est une meilleure appréhension des risques ESG susceptibles d'avoir un impact fort sur la valeur d'une entreprise ou d'un actif souverain.

L'information concernant les critères ESG est consultable sur le site internet : www.lazardfreresgestion.fr.

• **ARTICLE 8 (SFDR)**

L'OPC promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».

Règlement (UE) 2020/852 dit Règlement "Taxonomie" :

La Taxonomie de l'Union Européenne a pour objectif d'identifier les activités économiques considérées comme durables d'un point de vue environnemental. La Taxonomie identifie ces activités selon leur contribution à six grands objectifs environnementaux :

- Atténuation des changements climatiques,
- Adaptation aux changements climatiques,
- Utilisation durable et protection de l'eau et des ressources marines,
- Transition vers l'économie circulaire (déchets, prévention et recyclage),
- Prévention et contrôle de la pollution
- Protection des écosystèmes sains.

Actuellement, des critères d'examen technique (*Technical Screening Criteria*) ont été développés pour certaines activités économiques à même de contribuer substantiellement à deux de ces objectifs : l'atténuation du changement climatique, et l'adaptation au changement climatique. Ces critères sont actuellement en attente de publication au Journal Officiel de l'Union Européenne. Les données présentées ci-dessous ne reflètent donc que l'alignement à ces deux objectifs, sur la base des critères non-définitivement publiés, tels qu'ils ont été soumis aux législateurs européens. Nous mettrons à jour cette information en cas de changements apportés à ces critères, de développement de nouveaux critères d'examen relatifs à ces deux objectifs, ainsi que lors de l'entrée en application des critères relatifs aux quatre autres objectifs environnementaux : l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines ; la transition vers une économie circulaire ; la prévention et la réduction de la pollution ; la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Pour être considérée comme durable, une activité économique doit démontrer qu'elle contribue substantiellement à l'atteinte de l'un des 6 objectifs, tout en ne nuisant pas à l'un des cinq autres (principe dit DNSH, « *Do No Significant Harm* »). Pour qu'une activité soit considérée comme alignée à la Taxonomie européenne, elle doit également respecter les droits humains et sociaux garantis par le droit international.

Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Le pourcentage minimum d'alignement avec la Taxonomie de l'Union Européenne s'élève à 0%. La prise en compte de l'alignement des activités des entreprises est effectuée de manière qualitative dans le processus d'analyse interne en fonction des données publiées par les entreprises elles-mêmes ainsi que celles mises à disposition par nos fournisseurs de données ESG.

• **UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS GERES PAR LA SOCIETE DE GESTION OU UNE SOCIETE LIEE**

Le tableau des instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée se trouve dans les annexes des comptes annuels de l'OPC.

• **MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL**

Le risque global est calculé en valeur risque absolue telle que définie par le Règlement Général de l'AMF (Art. 411-77 et s.). La valeur en risque absolue correspond à la perte potentielle dans 99% des cas sur un horizon de 20 jours ouvrés dans des conditions normales de marchés. Le niveau de la Var sera inférieur à 15% et le levier n'excédera pas 400% brut :

Niveau maximum de VaR mensuelle : 12,23%.

Niveau minimum de VaR mensuelle : 4,75%.

Niveau moyen de VaR mensuelle : 7,09%.

- **SWING PRICING**

Afin de ne pas pénaliser les porteurs demeurant dans l'OPC, un facteur d'ajustement sera appliqué à ceux qui souscrivent ou rachètent des montants significatifs de l'encours de l'OPC, ce qui est susceptible de générer pour les porteurs entrant ou sortant de l'OPC des coûts, qui seraient sinon imputés aux porteurs présents dans l'OPC. Ainsi, si un jour de calcul de la VL, le total des ordres de souscription/rachats nets des investisseurs sur l'ensemble des catégories de parts ou actions de l'OPC dépasse un seuil prédéterminé par la Société de gestion et déterminé sur la base de critères objectifs en pourcentage de l'actif net de l'OPC, la VL peut être ajustée à la hausse ou à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de souscription/rachat nets. La VL de chaque catégorie de parts ou actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des VL de chaque catégorie de parts ou actions de l'OPC.

Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la Société de gestion et revus périodiquement, cette période ne pouvant excéder 6 mois. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transaction, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des taxes éventuelles applicables à l'OPC.

Dans la mesure où cet ajustement est lié au solde net des souscriptions/rachats au sein de l'OPC, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur. Par conséquent, il n'est pas non plus possible de prédire avec exactitude la fréquence à laquelle la Société de gestion devra effectuer de tels ajustements, qui ne pourront pas dépasser un pourcentage de la VL (voir prospectus). Les investisseurs sont informés que la volatilité de la VL de l'OPC peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.

- **INFORMATIONS SUR LES REVENUS DISTRIBUES ELIGIBLES A L'ABATTEMENT DE 40% (POUR OPC DISTRIBUANT)**

En application des dispositions de l'Article 41 sexdecies H du Code général des impôts, les revenus sur l'action distribuant sont soumis à abattement de 40%.

- **REMUNERATIONS**

Les rémunérations fixes et variables, versées au cours de l'exercice clos le 31/12/2020 par la société de gestion à son personnel, au prorata de l'investissement consenti dans l'activité de la gestion des FIA, en excluant la gestion des OPCVM et la gestion sous mandats, peuvent être obtenus sur demande par courrier, auprès du service juridique des OPC de Lazard Frères gestion et figurent dans le rapport annuel de la société. L'enveloppe globale des rémunérations variables est fixée par le Groupe Lazard au regard de différents critères en ce compris les performances financières du Groupe Lazard au titre de l'année écoulée, en tenant compte des résultats. La Direction Générale décide du montant total des rémunérations réparties entre les rémunérations fixes et variables, dans le respect de la séparation absolue entre la composante fixe et la composante variable de la rémunération. Le montant total des rémunérations variables est déterminé en tenant compte de l'ensemble des risques. Le montant de la rémunération variable est ensuite individualisé et déterminé en partie en fonction de la performance de chaque Personnel Identifié.

La politique de rémunération est réexaminée chaque année et respecte bien les politiques et procédures de rémunération mises en place par Lazard Frères Gestion.

Annuellement, le Comité de surveillance de la conformité de la politique de la rémunération de Lazard Frères Gestion, composé notamment de deux membres indépendants de la société de gestion, est chargé de donner un avis sur la bonne application et la conformité de la politique de rémunération à la réglementation applicable :

**Population au 31/12/2020 : CDD et CDI de LFG et LFG Belgique
(donc hors stagiaires, apprentis et hors LFG Courtage)**

effectif au 31-12-2020 LFG - LFG Belgique	Rémunérations fixes annuelles 2020 en €	Rémunération variable au titre de 2020 (cash payé en 2021 et différé attribué en 2021) en €
179	16 522 853	22 155 596

"Personnel identifié"

Catégorie	Nombre de salariés	Rémunérations fixes et variables agrégées 2020 (salaires annuels et bonus cash et différés)
Senior Management	3	4 310 982
Autres	51	21 362 196
Total	54	25 673 178

NB : les montants sont des montants non chargés

• **AUTRES INFORMATIONS**

Le prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

LAZARD FRERES GESTION SAS
25, rue de Courcelles – 75008 PARIS

www.lazardfreresgestion.fr

7. COMPTES DE L'EXERCICE

BILAN AU 30/09/2021 en EUR

ACTIF

	30/09/2021	30/09/2020
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	228 015 364,64	118 551 644,53
Actions et valeurs assimilées		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées	218 062 474,98	111 189 947,28
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	218 062 474,98	111 189 947,28
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	7 854 096,00	7 248 487,25
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	7 854 096,00	7 248 487,25
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	2 098 793,66	113 210,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	2 098 793,66	113 210,00
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	4 477 571,61	1 701 335,51
Opérations de change à terme de devises	345 866,12	
Autres	4 131 705,49	1 701 335,51
COMPTES FINANCIERS	9 160 901,31	10 889 813,47
Liquidités	9 160 901,31	10 889 813,47
TOTAL DE L'ACTIF	241 653 837,56	131 142 793,51

PASSIF

	30/09/2021	30/09/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	231 246 340,46	111 125 269,11
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)	128,73	205,37
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	2 110 174,88	8 703 860,80
Résultat de l'exercice (a,b)	5 230 611,00	3 015 480,20
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	238 587 255,07	122 844 815,48
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	2 098 793,41	113 210,00
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	2 098 793,41	113 210,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	2 098 793,41	113 210,00
Autres opérations		
DETTES	967 788,51	8 184 768,03
Opérations de change à terme de devises	343 816,85	
Autres	623 971,66	8 184 768,03
COMPTES FINANCIERS	0,57	
Concours bancaires courants	0,57	
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	241 653 837,56	131 142 793,51

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/09/2021 en EUR

	30/09/2021	30/09/2020
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
US 10YR NOTE 1221	12 491 506,32	
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
XEUR FGBL BUN 1220		104 712 000,00
FGBL BUND 10A 1221	42 455 000,00	
TU CBOT UST 2 1221	132 911 930,28	
XEUR FGBX BUX 1221	24 400 800,00	
CBOT USUL 30A 1221	24 728 741,53	
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RESULTAT AU 30/09/2021 en EUR

	30/09/2021	30/09/2020
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	342,83	0,19
Produits sur actions et valeurs assimilées	1 606,50	
Produits sur obligations et valeurs assimilées	6 584 395,49	4 126 106,24
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	5 101,52	169,76
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	6 591 446,34	4 126 276,19
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	12 257,40	2 845,51
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	19 043,54	9 732,48
Autres charges financières		
TOTAL (2)	31 300,94	12 577,99
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	6 560 145,40	4 113 698,20
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	2 047 792,40	1 318 070,70
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-I) (1 - 2 + 3 - 4)	4 512 353,00	2 795 627,50
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	718 258,00	219 852,70
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	5 230 611,00	3 015 480,20

I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Information sur les incidences liées à la crise du COVID-19

Les comptes ont été arrêtés par le Conseil d'administration sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers et valeurs négociées sur un marché réglementé sont évalués à leur prix de marché.

- **Les instruments de type « actions et assimilés »** sont valorisés sur la base du dernier cours connu sur leur marché principal.

Le cas échéant, les cours sont convertis en euros suivant le cours des devises à Paris au jour de l'évaluation (source WM Closing).

- **Les instruments financiers de taux :**

Les instruments de taux sont pour l'essentiel valorisés en mark-to-market, sur la base soit de prix issus de Bloomberg (BGN)® à partir de moyennes contribuées, soit de contributeurs en direct.

Il peut exister un écart entre les valeurs retenues au bilan, évaluées comme indiqué ci-dessus, et les prix auxquels seraient effectivement réalisées les cessions si une part de ces actifs en portefeuille devait être liquidée.

- **Les instruments de types « obligations et assimilés »** sont valorisés sur la base d'une moyenne de prix recueillis auprès de plusieurs contributeurs en fin de journée.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé, sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.

Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Toutefois, les instruments suivants sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- **Les instruments de types « titres de créance négociables » :**

- **TCN dont la durée de vie résiduelle est supérieure à 3 mois :**

Les titres de créance négociables faisant l'objet de transactions significatives sont évalués au prix de marché.

En l'absence de transactions significatives, une évaluation de ces titres est faite par application d'une méthode actuarielle, utilisant un taux de référence éventuellement majoré d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Taux de référence	
Tcn en Euro	Tcn en devises
Euribor, Swaps OIS et Btf - 3 – 6 – 9 – 12 mois Btan - 18 mois, 2 – 3 – 4 – 5 ans	Taux officiels principaux des pays concernés.

- TCN dont la durée de vie résiduelle est égale ou inférieure à 3 mois :

Les TCN dont la durée de vie résiduelle est égale ou inférieure à 3 mois font l'objet d'une évaluation linéaire. Toutefois, en cas de sensibilité particulière de certains de ces titres au marché, cette méthode ne serait pas appliquée.

○ **OPC :**

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

Les parts ou actions d'OPC dont la valeur liquidative est publiée mensuellement peuvent être évaluées sur la base de valeurs liquidatives intermédiaires calculées sur des cours estimés.

○ **Acquisitions / Cessions temporaires de titres :**

Les titres pris en pension sont évalués à partir du prix de contrat, par l'application d'une méthode actuarielle utilisant un taux de référence (EONIA au jour le jour, taux interbanques à 1 ou 2 semaines, EURIBOR 1 à 12 mois) correspondant à la durée du contrat.

Les titres donnés en pension continuent d'être valorisés à leur prix de marché. La dette représentative des titres donnés en pension est calculée selon la même méthode que celle utilisée pour les titres pris en pension.

○ **Opérations à terme fermes et conditionnelles :**

Les contrats à terme et les options sont évalués sur la base d'un cours de séance dont l'heure de prise en compte est calée sur celle utilisée pour évaluer les instruments sous-jacents.

Les positions prises sur les marchés à terme fermes ou conditionnels et du gré à gré sont valorisées à leur prix de marché ou à leur équivalent sous-jacent.

➤ **Les instruments financiers et valeurs non négociés sur un marché réglementé**

Tous les instruments financiers de l'OPC sont négociés sur des marchés réglementés.

➤ **Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan**

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de la SICAV) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de la SICAV) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de la SICAV).

Swing Pricing

La société de gestion a mis en place un mécanisme d'ajustement (« swing pricing ») de la valeur liquidative avec seuil de déclenchement depuis le 27 juillet 2015. Cette information est mise à la disposition des porteurs dans le prospectus de la SICAV, disponible au siège de la société de gestion, ainsi que sur son site internet.

Frais de gestion

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation.

Le taux de frais de gestion annuel est appliqué à l'actif brut (égal à l'actif net avant déduction des frais de gestion du jour) diminué des OPC gérés par Lazard Frères Gestion SAS détenus selon la formule ci-après :

$$\begin{aligned} & \text{Actif net hors OPC gérés par Lazard Frères Gestion SAS} \\ & \times \text{taux de frais de fonctionnement et de gestion} \\ & \times \text{nb jours entre la VL calculée et la VL précédente} \\ & \quad 365 \text{ (ou 366 les années bissextiles)} \end{aligned}$$

La Sicav effectue le paiement des frais de fonctionnement et notamment :

- . de la gestion financière ;
- . de la gestion administrative et comptable ;
- . de la prestation du dépositaire ;
- . des autres frais de fonctionnement :
- . honoraires des commissaires aux comptes ;
- . publications légales (Balo, Petites Affiches, etc...) le cas échéant.

Ces frais n'incluent pas les frais de transactions.

Les frais se décomposent de la manière suivante, selon les modalités prévues au règlement :

• **Jusqu'au 22/12/2020**

<i>Frais facturés à la SICAV</i>	<i>Assiette</i>	<i>Taux Barème</i>	
Frais de gestion financière	Actif net hors OPC gérés par Lazard Frères Gestion SAS	Action RC EUR : 1,715% TTC Action TC EUR : 1,465% TTC Action PC EUR : 1,215% TTC Action PD EUR : 1,215% TTC Action PVC EUR : 0,60% TTC (taux maximum)	
Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	0,035% Taux maximum	
Commissions de mouvement (de 0 à 100% perçues par la société de gestion et de 0 à 100% perçues par le dépositaire)	Prélèvement maximum sur chaque transaction	Obligations, change	De 0 à 0,005% TTC
		Instruments sur marché à terme et autres opérations	De 0 à 450€ TTC par contrat
Commission de surperformance	N.A.	Néant	

• **A compter du 23/12/2020**

<i>Frais facturés au compartiment</i>	<i>Assiette</i>	<i>Taux Barème</i>	
Frais de gestion financière	Actif net hors OPC gérés par Lazard Frères Gestion SAS	Action RC EUR : 1,715% TTC Action TC EUR : 1,00% TTC Action PC EUR : 1,00% TTC Action PD EUR : 1,00% TTC Action PVC EUR : 0,60% TTC Action PVC-H-CHF : 0,60% TTC (taux maximum)	
Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	0,035% Taux maximum	
Commissions de mouvement (de 0 à 100 % perçues par la société de gestion et de 0 à 100% perçues par le dépositaire)	Prélèvement maximum sur chaque transaction	Obligations, change	De 0 à 0,005% TTC
		Instruments sur marché à terme et autres opérations	De 0 à 450€ TTC par lot/contrat
Commission de surperformance	Actif		

valorisation entre l'« Actif du Fonds F » et l'« Actif de référence R », est prélevée et ceci même en cas de performance négative du Fonds.

Dans le cas d'une sous-performance du Fonds par rapport au Fonds de référence entre deux valeurs liquidatives, toute provision passée précédemment sera réajustée par une reprise de provision. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

Le mode de calcul du montant des rétrocessions est défini dans les conventions de commercialisation.

- Si le montant calculé est significatif, une provision est alors constituée au compte 617.

- Le montant définitif est comptabilisé au moment du règlement des factures après reprise des éventuelles provisions.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PC EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PD EUR	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PVC EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PVC H-CHF	Capitalisation	Capitalisation
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES RC EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES TC EUR	Capitalisation	Capitalisation

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/09/2021 en EUR

	30/09/2021	30/09/2020
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	122 844 815,48	90 392 045,05
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	147 306 615,40	36 195 055,88
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-45 082 351,38	-13 062 172,71
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	5 573 117,80	8 329 896,73
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-842 621,39	-3 885 914,96
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	394 902 620,23	183 356 496,21
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-401 243 705,02	-179 803 563,78
Frais de transactions	-216 298,15	-340 929,90
Différences de change	599 046,75	-319,77
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	8 787 454,73	-927 286,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	6 194 094,05	-2 593 360,68
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	2 593 360,68	1 666 074,68
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	2 212 003,66	529 580,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	2 098 793,66	-113 210,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	113 210,00	642 790,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-766 099,35	-733 698,77
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	4 512 353,00	2 795 627,50
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments	303,31 (*)	
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	238 587 255,07	122 844 815,48

(*) N: Résultat de fusion des fonds I06016 Lazard Crédit Opportunities I et I06017 Lazard Crédit Opportunities II dans la sicav I06002 Lazard Crédit opportunities pour un montant de 303,31

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	197 918 555,76	82,96
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	5 509 964,03	2,31
Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé	1 938 379,18	0,81
Autres obligations (indexées, titres participatifs)	12 695 576,01	5,32
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	218 062 474,98	91,40
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Taux	12 491 506,32	5,24
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	12 491 506,32	5,24
AUTRES OPÉRATIONS		
Taux	224 496 471,81	94,09
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	224 496 471,81	94,09

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées	197 918 555,76	82,95			7 448 343,21	3,12	12 695 576,01	5,32
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							9 160 901,31	3,84
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							0,57	
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	12 491 506,32	5,24						
Autres opérations	224 496 471,81	94,09						

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées	8 671,64		1 940 996,19	0,81	14 851 525,23	6,22	32 660 728,99	13,69	168 600 552,93	70,67
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	9 160 901,31	3,84								

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 GBP		Devise 3 CHF		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées	15 409 117,00	6,46	2 517 892,73	1,06				
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances	1 277 535,70	0,54			345 866,12	0,14		
Comptes financiers	1 312 159,06	0,55	5 279,52				4,25	
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes					263,11			
Comptes financiers					0,57			
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	12 491 506,32	5,24						
Autres opérations	157 640 671,81	66,07						

3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/09/2021
CRÉANCES		

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PC EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	66 755,562	90 531 285,31
Actions rachetées durant l'exercice	-20 475,357	-27 599 119,91
Solde net des souscriptions/rachats	46 280,205	62 932 165,40
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	106 399,876	
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PD EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	3 598,040	3 416 755,51
Actions rachetées durant l'exercice	-12 933,984	-12 256 377,09
Solde net des souscriptions/rachats	-9 335,944	-8 839 621,58
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	25 353,000	
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PVC EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	32 112,469	36 167 185,84
Actions rachetées durant l'exercice	-985,500	-1 099 738,96
Solde net des souscriptions/rachats	31 126,969	35 067 446,88
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	31 206,969	
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PVC H-CHF		
Actions souscrites durant l'exercice	377,000	343 372,49
Actions rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats	377,000	343 372,49
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	377,000	
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES RC EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	22 863,292	14 306 945,74
Actions rachetées durant l'exercice	-6 552,437	-4 077 346,02
Solde net des souscriptions/rachats	16 310,855	10 229 599,72
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	41 523,902	
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES TC EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	194,000	2 541 070,51
Actions rachetées durant l'exercice	-4,000	-49 769,40
Solde net des souscriptions/rachats		

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PC EUR Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PD EUR Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PVC EUR Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PVC H-CHF Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES RC EUR Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES TC EUR Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/09/2021
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PC EUR Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes (*) Frais de gestion variables Rétrocessions des frais de gestion	 1 147 383,62 1,02
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PD EUR Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes (*) Frais de gestion variables Rétrocessions des frais de gestion	 317 285,57 1,04

	30/09/2021
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PVC EUR Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes (*) Frais de gestion variables Rétrocessions des frais de gestion	 96 755,96 0,59 106 787,27
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PVC H-CHF Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes (*) Frais de gestion variables Rétrocessions des frais de gestion	 578,03 0,60 262,68
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES RC EUR Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes (*) Frais de gestion variables Rétrocessions des frais de gestion	 337 205,31 1,67
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES TC EUR Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes (*) Frais de gestion variables Rétrocessions des frais de gestion	 41 533,96 1,06

(*) les dépassements de taux max sont dû au fait du changement de taux appl

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2021
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/09/2021
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/09/2021
Actions		</	

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/09/2021	30/09/2020
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	128,73	205,37
Résultat	5 230 611,00	3 015 480,20
Total	5 230 739,73	3 015 685,57

	30/09/2021	30/09/2020
Action LAZARD CREDIT OPP		

	30/09/2021	30/09/2020
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PVC EUR		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	432 912,65	2 049,77
Total	432 912,65	2 049,77

	30/09/2021	30/09/2020
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PVC H-CHF		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	3	

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/09/2021	30/09/2020
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	2 110 174,88	8 703 860,80
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	2 110 174,88	8 703 860,80

	30/09/2021	30/09/2020
Action LAZARD CREDIT OPP		

	30/09/2021	30/09/2020
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PVC H-CHF		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	8 035,63	
Total	8 035,63	

	30/09/2021	30/09/2020
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES RC EUR		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	231 184,0	

3.11. TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTITE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	29/09/2017	28/09/2018	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021
Actif net Global en EUR	118 886 084,79	109 526 923,62	90 392 045,05	122 844 815,48	238 587 255,07
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PC EUR en EUR					
Actif net	62 112 154,13	60 515 115,17	49 66		

	29/09/2017	28/09/2018	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PVC EUR en EUR					
Actif net				84 218,12	35 870 181,07
Nombre de titres				80,000	31 206,969
Valeur liquidative unitaire				1 052,72	1 149,42
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes				54,54	10,09
Capitalisation unitaire sur résultat				25,	

	29/09/2017	28/09/2018	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES TC EUR en EUR					
Actif net	4 564 157,29	4 924 103,01	1 819 985,01	2 810 448,75	5 619 088,75
Nombre de titres	409,000	454,000	167,000	235,000	425,000
Valeur liquidative unitaire	11 159,30	10 846,04	10 898,11	11 959,35	13 221,38
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	296,22	173,88	-944,77	847,14	113,73
Capitalisation unitaire sur résultat	384,53	313,32	242,65	273,52	317,11

(*) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
BAYER 2.375% 12-05-79	EUR	1 000 000	1 018 084,93	0,43
CMZB FRANCFORT 4.0% 05-12-30	EUR	1 600 000	1 852 264,44	0,78
CMZB FRANCFORT 6.125% PERP	EUR	2 000 000	2 256 439,73	0,95
CT INVESTMENT 5.5% 15-04-26	EUR	500 000	526 705,28	0,22
DEUTSC 4.5% 19-05-26 EMTN	EUR	500 000	587 769,35	0,24
DEUTSCHE BANK 6% 31/12/2099	EUR	2 000 000	2 082 886,44	0,87
DEUTSCHE BK 4.625% PERP	EUR	1 400 000	1 495 036,60	0,62
DEUTSCHE BK 5.625% 19-05-31	EUR	2 500 000	3 023 392,81	1,26
DEUTSCHE LUFTHANSA AG 2.0% 14-07-24	EUR	1 700 000	1 742 199,36	0,73
DEUTSCHE LUFTHANSA AG 2.875% 11-02-25	EUR	1 000 000	1 052 815,27	0,44
HP PELZER 4.125% 01-04-24	EUR	1 000 000	950 288,75	0,40
LBBW 4.0% PERP EMTN	EUR	2 000 000	2 080 348,63	0,87
NIDDA BOND 7.25% 30-09-25	EUR	500 000	510 108,05	0,22
PFLEIDERER AG 4.75% 15-04-26	EUR	500 000	528 385,00	0,22
PRESTIGEBIDCO GMBH 6.25% 15-12-23	EUR	500 000	515 136,81	0,22
THYSSENKRUPP AG 2.875% 22-02-24	EUR	1 000 000	1 044 388,84	0,44
TOTAL ALLEMAGNE			21 266 250,29	8,91
AUTRICHE				
RAIFFEISEN BANK INTERNATIONAL AG 6.125% PERP	EUR	2 000 000	2 146 431,64	0,90
RAIFFEISEN BANK INTL AG 6.0% PERP	EUR	1 000 000	1 141 991,72	0,48
VILKSBANK WIEN AG 7.75% PERP	EUR	3 000 000	3 468 888,77	1,45
TOTAL AUTRICHE			6 757 312,13	2,83
BELGIQUE				
AGEAS NV 3.875% PERP	EUR	1 400 000	1 509 578,10	0,64
BELFIUS BANK 3.625% PERP	EUR	1 000 000	1 013 401,48	0,42
FORTIS BK TV07-191272 CV	EUR	2 000 000	1 938 379,18	0,81
TOTAL BELGIQUE			4 461 358,76	1,87
BERMUDES				
CELE NUTR LTD 12-06-11 IN DEFAULT	SGD	1 000 000		
TOTAL BERMUDES				
BRESIL				
X PETROLEO 8.5% 01/06/2018 SERIE REGS DEFAULT	USD	2 000 000	8 671,64	0,01
TOTAL BRESIL			8 671,64	0,01
DANEMARK				
DANSKE BA 5.875% PERP EMTN	EUR	1 000 000	1 053 788,96	0,45
TOTAL DANEMARK			1 053 788,96	0,45
ESPAGNE				
ABANCA CORPORACION BANCARIA 6.0% PERP	EUR	1 200 000	1 306 843,57	0,55
ABANCA CORPORACION BANCARIA 6.125% 18-01-29	EUR	3 000 000	3 441 966,99	1,44
ABANCA CORPORACION BANCARIA 7.5% PERP	EUR	2 000 000	2 167 785,22	0,91
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA SA 5.875% PERP	EUR	2 400 000	2 482 477,24	1,04
BANCO DE BADELL 2.0% 17-01-30	EUR	2 000 000	2 022 823,15	0,85

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
BANCO DE BADELL 2.5% 15-04-31	EUR	1 400 000	1 441 896,15	0,60
BANCO DE BADELL 5.75% PERP	EUR	1 000 000	1 071 926,37	0,45
BANCO DE CREDITO SOCIAL 5.25% 27-11-31	EUR	1 500 000	1 619 600,45	0,68
BANCO DE SABADELL SA 6.5% PERP	EUR	4 000 000	4 140 986,52	1,73
BANCO SANTANDER SA 5.25% PERP	EUR	1 000 000	1 050 961,15	0,44
BANKIA 6.375% PERP	EUR	1 000 000	1 084 867,06	0,46
BANKIA SA 6.0% PERP	EUR	3 400 000	3 566 574,13	1,50
CAIXABANK 5.25% PERP	EUR	1 000 000	1 071 371,54	0,45
GRIFOLS 3.2% 01-05-25	EUR	1 500 000	1 527 412,50	0,64
IBERCAJA 2.75% 23-07-30	EUR	1 000 000	1 016 785,00	0,42
IBERCAJA 7.0% PERP	EUR	2 400 000	2 580 130,96	1,08
INTL CONSOLIDATED AIRLINES GROU 0.5% 04-07-23	EUR	2 000 000	1 969 680,55	0,83
LIBERBANK SA 6.875% 14-03-27	EUR	500 000	534 084,83	0,23
NH HOTELES GROUP 4.0% 02-07-26	EUR	500 000	512 375,83	0,21
UNICAJA BAN 2.875% 13-11-29	EUR	3 500 000	3 696 697,60	1,55
TOTAL ESPAGNE			38 307 246,81	16,06
ETATS-UNIS				
ORGANON FINANCE I LLC 2.875% 30-04-28	EUR	500 000	517 536,25	0,22
UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 0.125% 15-07-30	USD	12 500 000	12 695 576,01	5,32
TOTAL ETATS-UNIS			13 213 112,26	5,54
FRANCE				
ACCOR SA 2.625% PERP	EUR	3 000 000	2 931 543,29	1,23
AIR FR KLM 1.875% 16-01-25	EUR	1 000 000	966 882,53	0,40
ALTICE FRANCE 3.375% 15-01-28	EUR	533 000	522 752,41	0,22
ALTICE FRANCE 4.125% 15-01-29	EUR	500 000	497 141,04	0,21
BFCM BANQUE FEDERATIVE CREDIT MUTUEL EIS10R+0.1% PERP	EUR	2 300 000	2 200 233,48	0,92
CHROME HOLDCO SAS 5.0% 31-05-29	EUR	300 000	313 633,67	0,13
CMA CGM 7.5% 15-01-26	EUR	2 000 000	2 251 566,67	0,95
EDF 2.625% PERP	EUR	1 600 000	1 641 375,56	0,69
ELIOR GROUP SCA 3.75% 15-07-26	EUR	800 000	836 571,37	0,35
LA FINANCIERE ATALIAN 4.0% 15-05-24	EUR	1 200 000	1 200 545,33	0,50
PARTS EUROPE 6.5% 16-07-25	EUR	1 250 000	1 324 073,61	0,55
RENAULT CREDIT INTERNATIONAL BANQUE SA 2.625% 18-02-30	EUR	500 000	516 773,63	0,22
SFR GROUP 5.875% 01-02-27	EUR	800 000	846 633,00	0,35
TEREOS 4.125% 16-06-23	EUR	1 300 000	1 342 102,46	0,56
TEREOS FINANCE GROUPE I 7.5% 30-10-25	EUR	700 000	777 145,83	0,33
UNIBAIL RODAMCO SE 2.125% PERP	EUR	1 500 000	1 530 048,60	0,64
UNIBAIL RODAMCO SE 2.875% PERP	EUR	2 000 000	2 067 870,55	0,87
VALLOUREC 8.5% 30-06-26	EUR	2 000 000	2 097 768,89	0,88
TOTAL FRANCE			23 864 661,92	10,00
GRECE				
ALPHA BANK 4.25% 13-02-30 EMTN	EUR	1 800 000	1 841 814,25	0,77
ALPHA BANK 5.5% 11-06-31	EUR	3 500 000	3 689 748,18	1,54
EFG EUROBANK 2.0% 05-05-27	EUR	2 500 000	2 492 671,92	1,05
NATL BANK OF GREECE 8.25% 18-07-29	EUR	3 500 000	4 040 610,48	1,69
PIRAEUS FINANCIAL 5.5% 19-02-30	EUR	2 100 000	2 134 987,01	0,90

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
PIRAEUS FINANCIAL 8.75% PERP	EUR	3 200 000	3 347 225,01	1,40
PIRAEUS FINANCIAL 9.75% 26-06-29	EUR	2 000 000	2 250 274,66	0,94
TOTAL GRECE			19 797 331,51	8,29
ILES CAIMANS				
CHINA MILK 0% 05/01/12 CV *USD	USD	1 000 000		
TOTAL ILES CAIMANS				
IRLANDE				
BANK OF CYPRUS 6.625% 23-10-31	EUR	2 200 000	2 348 196,67	0,99
TOTAL IRLANDE			2 348 196,67	0,99
ITALIE				
AUTOSTRAD PER L ITALIA 1.75% 01-02-27	EUR	1 500 000	1 571 582,36	0,66
BANCA IFIS 4.5% 17-10-27 EMTN	EUR	2 000 000	2 123 794,52	0,89
BANCO BPM 2.875% 29-06-31 EMTN	EUR	2 200 000	2 224 948,90	0,93
BANCO BPM 4.25% 01-10-29	EUR	1 500 000	1 600 963,97	0,67
BANCO BPM 6.125% PERP	EUR	1 000 000	1 069 043,02	0,45
BANCO BPM 8.75% PERP EMTN	EUR	1 000 000	1 156 119,67	0,48
CORDUSIO RMBS 3 SRL 5.0% 05-04-27	USD	3 000 000	2 704 869,35	1,13
DIOCLE SPA E3R+3.875% 30-06-26	EUR	1 000 000	798 039,15	0,34
ENI 3.375% PERP	EUR	1 500 000	1 651 024,21	0,69
FONDIARIA SAI 5.75% 31-12-99	EUR	1 500 000	1 685 825,55	0,70
GAMMA BID 5.125% 15-07-25	EUR	625 000	646 150,95	0,27
INTE 3.75% PERP	EUR	2 000 000	1 988 074,57	0,83
LEATHER 2 E3R+4.5% 30-09-28	EUR	1 200 000	1 204 020,00	0,50
MEDIOBANCABCA CREDITO FINANZ 2.3% 23-11-30	EUR	450 000	470 758,19	0,20
REKEEP 7.25% 01-02-26	EUR	600 000	656 344,50	0,28
UNICREDIT 3.875% PERP EMTN	EUR	1 000 000	992 732,54	0,42
UNICREDIT 4.45% PERP EMTN	EUR	1 000 000	1 048 791,04	0,44
UNICREDIT SPA 6.625% PERP	EUR	2 000 000	2 172 858,69	0,91
UNICREDIT SPA FIX PERP	EUR	2 500 000	2 710 340,16	1,14
TOTAL ITALIE			28 476 281,34	11,93
JERSEY				
ADIE GLOB HOL 3.5% 15-08-24	EUR	1 000 000	1 015 515,43	0,42
TOTAL JERSEY			1 015 515,43	0,42
LUXEMBOURG				
ALTICE FINANCING 2.25% 15-01-25	EUR	2 000 000	1 939 145,00	0,82
ALTICE FINANCING 4.25% 15-08-29	EUR	900 000	890 153,00	0,37
ALTICE FRANCE 8.0% 15-05-27	EUR	450 000	493 962,25	0,20
ARD FINANCE SA 5.0% 30-06-27	EUR	600 000	632 532,33	0,26
AROUNDTOWN 1.625% PERP EMTN	EUR	1 400 000	1 369 285,63	0,58
BK LC LUX FINCOI SARL 5.25% 30-04-29	EUR	1 000 000	1 061 929,72	0,45
CIRSA FINANCE INTL SARL 4.5% 15-03-27	EUR	1 000 000	992 580,00	0,42
CIRSA FINANCE INTL SARL 6.25% 20-12-23	EUR	1 000 000	879 155,08	0,37
CRYSTAL ALMOND SA RL 4.25% 15-10-24	EUR	967 000	1 008 292,24	0,43
FLAMINGO LUX II SCA 5.0% 31-03-29	EUR	500 000	497 065,28	0,21
GOLDEN GOOSE E3R+4.875% 14-05-27	EUR	800 000	799 108,67	0,33
HERENS MIDCO SARL 5.25% 15-05-29	EUR	500 000	495 884,25	0,20

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
HSE FINANCE SARL 5.625% 15-10-26	EUR	500 000	532 732,50	0,22
KLEOPATRA FINCO SARL 4.25% 01-03-26	EUR	700 000	687 953,58	0,28
PICARD BOND 5.375% 01-07-27	EUR	875 000	895 514,01	0,38
PLT VII FINANCE SA RL 4.625% 05-01-26	EUR	1 000 000	1 039 854,31	0,44
ROSSINI SARL 6.75% 30-10-25	EUR	250 000	266 921,25	0,11
SES 2.875% PERP	EUR	1 000 000	1 022 858,15	0,43
TOTAL LUXEMBOURG			15 504 927,25	6,50
MEXIQUE				
PETROLEOS MEXICANOS 2.5% 24-11-22	EUR	1 500 000	1 556 860,27	0,66
TOTAL MEXIQUE			1 556 860,27	0,66
PANAMA				
CARN CORP 1.875% 07-11-22	EUR	2 000 000	2 025 426,85	0,85
CARNIVAL CORPORATION 10.125% 01-02-26	EUR	1 000 000	1 169 063,75	0,49
TOTAL PANAMA			3 194 490,60	1,34
PAYS-BAS				
ABERTIS FINANCE BV 3.248% PERP	EUR	1 100 000	1 152 909,27	0,49
ATHORA NETHERLANDS NV 2.25% 15-07-31	EUR	1 000 000	1 027 573,15	0,43
DUFY ONE B.V 2.5% 31-12-24	EUR	1 500 000	1 503 279,17	0,63
IPD 3 BV 5.5% 01-12-25	EUR	1 000 000	1 066 511,67	0,44
MAXEDA DIY HOLDING BV 5.875% 01-10-26	EUR	1 067 000	1 097 231,18	0,46
OCI NV 3.625% 15-10-25	EUR	100 000	105 672,55	0,05
PROMONTORIA HOLDING 264 BV 6.75% 15-08-23	EUR	600 000	610 225,50	0,26
REPSOL INTL FINANCE BV 4.247% PERP	EUR	750 000	849 024,59	0,35
TELEFONICA EUROPE BV 2.875% PERP	EUR	500 000	515 813,84	0,22
TELEFONICA EUROPE BV 4.375% PERP	EUR	3 000 000	3 331 056,16	1,39
TEVA PHARMACEUTICAL FINANCE II BV 3.25% 15-04-22	EUR	1 900 000	1 940 996,19	0,82
TEVA PHARMACEUTICAL FINANCE II BV 6.0% 31-01-25	EUR	1 500 000	1 641 332,50	0,68
TOTAL PAYS-BAS			14 841 625,77	6,22
PORTUGAL				
BCP 3.871% 27-03-30 EMTN	EUR	1 500 000	1 577 664,70	0,66
BCP 4.5% 07-12-27 EMTN	EUR	2 000 000	2 147 269,18	0,90
BCP 9.25% PERP	EUR	1 000 000	1 074 828,32	0,45
BES FINANCE LTD EURIBOR 3 MOIS REV +2.65 31/12/2099 DEFAULT	EUR	2 000 000	3 273,28	
CAIXA GERAL DE DEPOSITOS 10.75% PERP	EUR	2 000 000	2 095 148,89	0,88
FIDELIDADE COMPANHIA DE SEGUROS 4.25% 04-09-31	EUR	1 400 000	1 451 559,41	0,61
NOVO BAN 8.5% 06-07-28	EUR	2 000 000	2 103 707,81	0,88
TOTAL PORTUGAL			10 453 451,59	4,38
ROYAUME-UNI				
BP CAP MK 3.625% PERP	EUR	1 000 000	1 095 135,83	0,46
CYBG PLC 8.0% PERP	GBP	2 000 000	2 517 892,73	1,06
EG GLOBAL FINANCE 6.25% 30-10-25	EUR	950 000	998 712,31	0,42
INEOS FINANCE 3.375% 31-03-26	EUR	1 844 000	1 912 187,61	0,80
INEOS QUATTRO FINANCE I 3.75% 15-07-26	EUR	1 000 000	1 037 919,17	0,43
VICTORIA 3.625% 24-08-26	EUR	550 000	565 781,49	0,23
YULE CATTO AND 3.875% 01-07-25	EUR	250 000	261 638,85	0,11
TOTAL ROYAUME-UNI			8 389 267,99	3,51

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SUEDE				
ASSEMBLIN FINANCING E3R+5.0% 15-05-25	EUR	500 000	505 289,45	0,21
CASTELLUM AB 3.125% PERP	EUR	1 700 000	1 695 775,03	0,71
UNILABS SUBHOLDINGS AB 5.75% 15-05-25	EUR	1 300 000	1 351 059,31	0,57
TOTAL SUEDE			3 552 123,79	1,49
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			218 062 474,98	91,40
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			218 062 474,98	91,40
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
LAZARD EURO CORP HIGH YIELD PC EUR	EUR	1 200	2 267 892,00	0,95
LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI PART EVC	EUR	2 500	2 749 150,00	1,15
LAZ GL HYBR BD EV EUR	EUR	25	2 837 054,00	1,19
TOTAL FRANCE			7 854 096,00	3,29
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			7 854 096,00	3,29
TOTAL Organismes de placement collectif			7 854 096,00	3,29
Instrument financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
CBOT USUL 30A 1221	USD	-150	40 446,09	0,02
FGBL BUND 10A 1221	EUR	-250	807 500,00	0,34
TU CBOT UST 2 1221	USD	-700	32 356,63	0,01
US 10YR NOTE 1221	USD	-110	123 090,94	0,05
XEUR FGBX BUX 1221	EUR	-120	1 095 400,00	0,46
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			2 098 793,66	0,88
TOTAL Engagements à terme fermes			2 098 793,66	0,88
TOTAL Instrument financier à terme			2 098 793,66	0,88
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	USD	-227 030,67	-195 893,41	-0,08
APPEL MARGE CACEIS	EUR	-1 902 900	-1 902 900,00	-0,80
TOTAL Appel de marge			-2 098 793,41	-0,88
Créances			4 477 571,61	1,88
Dettes			-967 788,51	-0,41
Comptes financiers			9 160 900,74	3,84
Actif net			238 587 255,07	100,00

Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PD EUR	EUR	25 353,000	957,74
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PC EUR	EUR	106 399,876	1 373,35
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES TC EUR	EUR	425,000	13 221,38
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PVC EUR	EUR	31 206,969	1 149,42
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PVC H-CHF	CHF	377,000	999,38
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES RC EUR	EUR	41 523,902	634,41

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON

Décomposition du coupon : Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PD EUR

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	598 584,33	EUR	23,61	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	253,53	EUR	0,01	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
TOTAL	598 837,86	EUR	23,62	EUR

TEXTE DES RESOLUTIONS

LAZARD FUNDS

Société d'Investissement à Capital Variable
Siège social : 10, avenue Percier - 75008 Paris
484 947 627 RCS PARIS

RESOLUTION D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES PROPOSÉE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE POUR LE COMPARTIMENT LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2021

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale approuve les sommes distribuables de l'exercice qui s'élèvent à :

5 230 611,00 € Somme distribuable afférente au résultat
2 110 174,88 € Somme distribuable afférente aux plus et moins-values nettes

et décide de leur affectation comme suit :

1) Somme distribuable afférente au résultat

- Action « RC » :	Capitalisation :	482 192,61 €
- Action « TC » :	Capitalisation :	134 773,64 €
- Action « PC » :	Capitalisation :	3 578 141,19 €
- Action « PVC » :	Capitalisation :	432 912,65 €
- Action « PVC H-CHF » :	Capitalisation :	3 691,91 CHF
- Action « PD » :	Distribution :	598 837,86 €

Chaque actionnaire détenteur d'actions de catégorie « PD EUR » au jour du détachement recevra un dividende de 23,62 € qui sera détaché le 20 janvier 2022 et mis en paiement le 24 janvier 2022.

2) Somme distribuable afférente aux plus et moins-values nettes

- Action « RC » :	Capitalisation :	231 184,05 €
- Action « TC » :	Capitalisation :	48 337,78 €
- Action « PC » :	Capitalisation :	1 255 040,97 €
- Action « PVC » :	Capitalisation :	314 889,19 €
- Action « PVC H-CHF » :	Capitalisation :	8 035,63 CHF
- Action « PD » :	Capitalisation :	252 687,26 €

Rappel sommes distribution du résultat exercices précédents

Montant unitaire / action

- 2020	22,37 € catégorie action PD
- 2019	20,63 € catégorie action PD
- 2018	27,58 € catégorie action PD
- 2017	34,99 € catégorie action PD

Compartiment
LAZARD EURO SHORT
DURATION HIGH YIELD SRI

8. CARACTÉRISTIQUES DE L'OPC

• FORME JURIDIQUE

Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV)

• CLASSIFICATION

Obligations et autres titres de créances internationaux.

• MODALITES D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Les sommes distribuables sont constituées par :

1) le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, jetons de présence ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

2) les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées aux 1) et 2) peuvent être capitalisées et/ou distribuées et/ou reportées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

Actions RC EUR, PC EUR, PVC EUR, TC EUR : Les sommes distribuables sont intégralement capitalisées à l'exception des sommes qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi.

Action PD EUR : Le résultat net est intégralement distribué et l'affectation des plus-values nettes réalisées est décidée chaque année par l'Assemblée Générale. Elle peut distribuer des acomptes.

• OBJECTIF DE GESTION

Action RC EUR, RVC EUR, PD EUR, PVC EUR, EVC EUR

L'objectif de gestion vise à obtenir, en appliquant une gestion de type Investissement Socialement Responsable (ISR) sur la durée de placement recommandée de 3 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence composite suivant : 30% ICE BofAML I-3 Year Corporate ; 70% ICE BofAML BB-CCC I-3 Year Euro Developed Markets High Yield Constrained Index (HIEC). L'indicateur de référence est rebalancé mensuellement et ses constituants sont exprimés en EUR, ils s'entendent dividendes ou coupons nets réinvestis.

• INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

Action RC EUR, EVC EUR, PD EUR, PVC EUR, EVC EUR

ICE BofAML I-3 Year Corporate

L'indice ICE BofAML I-3 Year Corporate est un indice publié par ICE constitué d'obligations dont la maturité est comprise entre 1 et 3 ans, notées dans la catégorie « investment grade », libellées en euro et émises par des sociétés financières et non financières.

Les données sont disponibles sur : www.indices.theice.com

Code Bloomberg : ER01

Action RC EUR, RVC EUR, PD EUR, PVC EUR, EVC EUR

ICE BofAML BB-CCC I-3 Year Euro Developed Markets High Yield Constrained Index (HIEC)

L'indice ICE BofAML BB-CCC I-3 Year Euro Developed Markets High Yield Constrained Index (HIEC) suit la performance des marchés d'obligations d'entreprises ou institutions financières libellés en euro ayant une échéance court terme. Les titres éligibles doivent être notés de BBI à CCC3 (sur la base d'une moyenne de Moody's, S&P et Fitch), avoir une échéance finale d'au moins 18 mois au moment de l'émission, avoir une durée résiduelle d'au moins un an mais inférieure à trois ans à l'échéance finale à la date de rééquilibrage, un calendrier de coupon fixe et un encours minimum de 250 EUR millions d'euros. En outre, les titres admissibles doivent présenter une exposition aux risques des pays membres du FX-G10, des pays occidentaux et des pays en développement.

• STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

1.Stratégies utilisées

La stratégie d'investissement repose sur une double approche (Top-down et Bottom-up) afin de prendre en compte le scénario macroéconomique et l'analyse crédit des émetteurs de la société de gestion.

Le processus de gestion sur la classe d'actifs du High Yield est un processus trimestriel qui s'articule autour des quatre étapes selon notre modèle d'analyse Macro (M), Valorisation (V), Sentiment (S) et Technique (T).

La société de gestion analyse donc les fondamentaux des émetteurs, la valorisation de la classe d'actifs, le sentiment c'est-à-dire le positionnement des investisseurs sur cette classe d'actifs, et les facteurs techniques qui sont l'équilibre entre l'offre (marché primaire) et les demande (flux).

La sélection bottom up se base sur une analyse crédit de l'émetteur via le profil d'activité de l'émetteur (cadre réglementaire, pression de la concurrence, stratégie, positionnement, track record des dirigeants et la solidité financière de l'entreprise ou de l'institution financière).

Une fois le choix d'un émetteur validé, la société de gestion se prononce sur le choix d'une obligation, caractérisée par une échéance, maximum 5 ans (date de maturité ou date de call) et un ensemble de clauses juridiques en analysant deux éléments qui sont les caractéristiques du titre ("covenants", séniorité et taux de recouvrement) et sa valorisation de marché.

Les investissements portent essentiellement sur des titres émis par des Etats, des entreprises, des institutions financières notés dans la catégorie spéculative / high yield par les agences de notation ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion. L'investissement sur des titres notés investment grade ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion sera possible à hauteur de 40% maximum de l'actif net. Le gérant pourra investir sur des titres non notés à hauteur de 10% maximum de l'actif net maximum.

Le risque de taux sera géré de manière indépendante dans une fourchette de sensibilité de 0 à 3.

Pour construire son portefeuille, le gérant procède à sa propre analyse des obligations et titres de créances négociables libellés en euro, de tout rang de subordination, à taux fixes, variables ou indexés, émis par des entreprises, des institutions financières et des Etats. La duration moyenne du portefeuille sera autour de 2.

Il mène sa propre analyse crédit dans la sélection des titres à l'acquisition et en cours de vie. Il ne s'appuie pas exclusivement sur les notations fournies par les agences de notation et met en place une analyse du risque de crédit et les procédures nécessaires pour prendre ses décisions à l'achat ou en cas de dégradation de ces titres, afin de décider de les céder ou les conserver. Le gérant ne recourt pas mécaniquement aux notations des agences de notation mais privilégie sa propre analyse crédit pour évaluer la qualité de crédit de ces actifs et décider de la dégradation éventuelle de la note.

2.Actifs hors dérivés

Le portefeuille du Compartiment est composé de :

Actions

a) Actions préférentielles à hauteur de 5% maximum de l'actif net

b) Actions ordinaires à hauteur de 5% maximum de l'actif net.

Le compartiment n'investira pas activement sur des actions, mais pourra conserver ces dernières si elles sont issues d'une restructuration de dettes, typiquement suite à un échange actions contre dettes. Le gérant fera ses meilleurs efforts pour céder les actions reçues dans les meilleurs délais en fonction des conditions de marché et afin d'optimiser le cours de sortie pour les actionnaires.

L'exposition totale au risque action ne pourra dépasser 10% maximum de l'actif net.

Titres de créances et instruments du marché monétaire

a) Obligations et titres de créances libellés en Euro et/ou en toute devise, notés spéculative/high yield ou équivalent selon la société de gestion jusqu'à 100% de l'actif net ;

b) Obligations et titres de créances libellés en Euro et/ou en toute devise, notés investment grade ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion, à hauteur de 40% maximum de l'actif net ;

c) Dettes subordonnées perpétuelles à hauteur de 50% maximum de l'actif net dont 30% maximum de l'actif net en obligations convertibles contingentes (Cocos Bonds) ;

d) Obligations non notées à hauteur de 10% maximum de l'actif net ;

e) Obligations convertibles de type obligataire, à hauteur de 10% maximum de l'actif net.

OPC

OPCVM ou FIA français ou étrangers respectant les quatre critères de l'article R.214-13 du Comofi, monétaires à valeur liquidative variable standard, monétaires à valeur liquidative variable court terme, ou obligataires, à hauteur de 10% maximum de l'actif net.

Ces OPC peuvent être gérés la société de gestion.

3. Instruments dérivés

- Nature des marchés d'intervention :

☒ réglementés

☒ organisés

☒ de gré à gré

- Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

☐ actions

☒ taux

☒ change

☒ crédit

☒ autres risques volatilité

- Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitée à la réalisation de l'objectif de gestion :

☒ couverture

☒ exposition

☐ arbitrage

☐ autre nature

- Nature des instruments utilisés :

☒ **futures** :

☐ sur actions et indices actions

☒ sur taux : risque de taux

☒ de change

☐ autres

☒ **options** :

☐ sur actions et indices actions

☒ sur taux risque de taux et de volatilité des taux

☒ de change

☐ autres

☐ **swaps** :

☐ swaps d'actions

☒ swaps de taux : transformation de rémunération à taux fixe en rémunération à taux variable et inversement

☒ swaps de change

☐ swap de performance

☒ **change à terme**

☒ **dérivés de crédit**

☐ **autres nature**

- Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion :

☒ couverture partielle ou générale du portefeuille

☒ reconstitution d'une exposition synthétique à des actifs

☒ augmentation de l'exposition au marché

☐ maximum autorisé et recherché

☐ autre stratégie

4. Titres intégrant des dérivés

Le gérant pourra investir dans tous titres intégrant des dérivés dont l'émetteur et le sous-jacent sont différents et permis par le programme d'activité de la société de gestion, dans la mesure où la performance de ces titres est indexée à l'évolution du risque de taux ou de spreads de crédit.

Dans ce cadre, le gérant pourra prendre des positions en vue de couvrir et/ou d'exposer le portefeuille à des secteurs d'activité, zones géographiques, actions (tous types de capitalisation), titres et valeurs mobilières assimilés dans le but de réaliser l'objectif de gestion.

Le montant des investissements en titres intégrant des dérivés ne pourra dépasser plus de 100% maximum de l'actif net. Les obligations convertibles contingentes sont limitées à hauteur de 30 % maximum de l'actif net.

5. Dépôts

Les opérations de dépôts peuvent être utilisées dans la gestion du Compartiment dans la limite de 10% de son actif.

6. Emprunts d'espèces

Le Compartiment peut faire appel aux emprunts d'espèces dans son fonctionnement dans la limite de 10% de son actif net pour répondre à un besoin ponctuel de liquidités.

7. Opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres

Néant.

8. Information sur les garanties financières

Dans le cadre d'opérations sur dérivés négociés de gré à gré, et conformément à la position AMF 2013-06, le Compartiment peut recevoir à titre de collatéral des titres (tel que notamment des obligations ou titres émis(es) ou garanti(e)s par un Etat ou émis par des organismes de financement internationaux et des obligations ou titres émis par des émetteurs privés de bonne qualité), ou des espèces. Le collatéral espèces reçu est réinvesti conformément aux règles applicables. L'ensemble de ces actifs devra être émis par des émetteurs de haute qualité, liquides, peu volatils, diversifiés et qui ne sont pas une entité de la contrepartie ou de son groupe. Des décotes peuvent être appliquées au collatéral reçu ; elles prennent en compte notamment la qualité de crédit, la volatilité des prix des titres.

• PROFIL DE RISQUE

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

▪ Risque de perte en capital

Le Compartiment ne bénéficie d'aucune garantie ni de protection du capital. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué lors du rachat.

▪ Risque de taux

Il s'agit du risque de baisse des instruments de taux découlant des variations des taux d'intérêts. Ce risque est mesuré par la sensibilité. A titre d'exemple le prix d'une obligation tend à évoluer dans le sens inverse des taux d'intérêt. En période de hausse (en cas de sensibilité positive) ou de baisse (en cas de sensibilité négative) des taux d'intérêts, la valeur liquidative pourra baisser.

▪ Risque de crédit

Le risque crédit correspond à la dégradation de la qualité de crédit ou de défaillance d'un émetteur privé ou public. L'exposition aux émetteurs dans lesquels est investie le Compartiment soit en direct soit via d'autres OPC, peut entraîner une baisse de la valeur liquidative. Dans le cas d'une exposition à des dettes non notées ou relevant de la catégorie « spéculative / high yield », il existe un risque de crédit important pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative du Compartiment.

▪ Risque lié aux instruments financiers dérivés

Il s'agit du risque lié à l'utilisation par le Compartiment d'instruments financiers à terme (dérivés). L'utilisation de ces contrats financiers peut induire un risque de baisse de la valeur liquidative plus importante que celle des marchés ou des sous-jacents sur lesquels le Compartiment est investi.

▪ Risque de contrepartie

Il s'agit d'un risque lié à l'utilisation d'instruments financiers à terme négociés de gré à gré. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties, exposent potentiellement le Compartiment à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant conduire à un défaut de paiement et induire une baisse de la valeur liquidative du Compartiment.

▪ Risque sur titres hybrides ou subordonnés

Le compartiment peut être exposé sur des titres hybrides ou subordonnés. Les dettes hybrides et subordonnées sont soumises à des risques spécifiques de non-paiement des coupons et de perte en capital selon certaines circonstances. Pour les obligations non financières, les dettes hybrides étant des dettes « deeply subordinated », cela implique un taux de recouvrement faible en cas de défaut de l'émetteur.

- **Risque de liquidité**

Il représente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tension sur les marchés, ne puisse absorber les volumes de transactions. Ces dérèglements de marché peuvent impacter les conditions de prix ou de délais auxquelles le Compartiment peut être amené à liquider, initier ou modifier des positions et donc entraîner une baisse de la valeur liquidative du Compartiment.

- **Risque lié à la détention d'obligations convertibles contingentes (CoCos)**

Les dettes subordonnées et les obligations convertibles contingentes sont soumises à des risques spécifiques de non-paiement des coupons et de perte en capital selon certaines circonstances. Selon un certain seuil de solvabilité appelé « trigger », l'émetteur peut ou doit suspendre le versement de ses coupons et/ou réduire le nominal du titre ou convertir ces obligations en actions. Nonobstant les seuils définis dans les prospectus d'émissions, les autorités de tutelle ont la possibilité d'appliquer de façon préventive ces règles si les circonstances l'exigent selon un seuil objectif appelé « point de non-viabilité ». Ces titres exposent les détenteurs à une perte totale ou partielle de leurs investissements à la suite de leur conversion en actions à un prix prédéterminé ou à l'application d'une décote prévue contractuellement dans les termes du prospectus d'émission, ou appliquée de façon arbitraire par une autorité de tutelle. Ces titres exposent également leurs détenteurs à des fluctuations potentiellement importantes de cours en cas de situation d'insuffisance de fonds propres ou de difficultés de l'émetteur.

- **Risque lié à la surexposition**

Le Compartiment peut avoir recours à des instruments financiers à terme (dérivés) afin de générer de la surexposition et ainsi porter l'exposition du Compartiment au-delà de l'actif net. En fonction du sens des opérations, l'effet de la baisse (en cas d'achat d'exposition) ou de la hausse du sous-jacent du dérivé (en cas de vente d'exposition) peut être amplifié et ainsi accroître la baisse de la valeur liquidative du Compartiment.

En raison de la stratégie de couverture mise en œuvre, l'actionnaire pourrait ne pas bénéficier de la hausse éventuelle de certains marchés.

- **Risque de change (à titre accessoire)**

Le compartiment peut investir dans des titres et OPC eux-mêmes autorisés à acquérir des valeurs libellées dans des devises étrangères hors zone euro. La valeur des actifs de ces OPC peut baisser si les taux de change varient, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du Compartiment.

- **Risque de durabilité**

Représente le risque qu'un événement ou une situation à caractère environnemental, social ou de gouvernance se produise et ait une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur d'un investissement.

- **GARANTIE OU PROTECTION**

Néant.

- **SOUSCRIPTEURS CONCERNÉS ET PROFIL DE L'INVESTISSEUR TYPE**

Ce compartiment s'adresse à tous souscripteurs conscients des risques liés aux investissements sur les marchés internationaux de crédit.

Il pourra servir de support à des contrats d'assurance-vie et de capitalisation.

Il est fortement recommandé aux souscripteurs de diversifier suffisamment leurs investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques de ce Compartiment.

Informations relatives aux investisseurs américains :

Le Compartiment n'est pas enregistré en tant que véhicule d'investissement aux Etats-Unis et ses parts ne sont pas et ne seront pas enregistrées au sens du Securities Act de 1933 et, ainsi, elles ne peuvent pas être proposées ou vendues aux Etats-Unis à des Restricted Persons, telles que définies ci-après.

Les Restricted Persons correspondent à (i) toute personne ou entité située sur le territoire des Etats-Unis (y compris les résidents américains), (ii) toute société ou toute autre entité relevant de la législation des Etats-Unis ou de l'un de ses Etats, (iii) tout personnel militaire des Etats-Unis ou tout personnel lié à un département ou une agence du gouvernement américain situé en dehors du territoire des Etats-Unis, ou (iv) toute autre personne qui serait considérée comme une U.S. Person au sens de la Regulation S issue du Securities Act de 1933, tel que modifié.

FATCA :

En application des dispositions du Foreign Account Tax Compliance Act (« FATCA ») applicables à compter du 1^{er} Juillet 2014, dès lors que le Compartiment investit directement ou indirectement dans des actifs américains, les capitaux et revenus tirés de ces investissements sont susceptibles d'être soumis à une retenue à la source de 30%.

Afin d'éviter le paiement de la retenue à la source de 30%, la France et les Etats-Unis ont conclu un accord intergouvernemental aux termes duquel les institutions financières non américaines (« foreign financial institutions ») s'engagent à mettre en place une procédure d'identification des investisseurs directs ou indirects ayant la qualité de contribuables américains et à transmettre certaines informations sur ces investisseurs à l'administration fiscale française, laquelle les communiquera à l'autorité fiscale américaine (« Internal Revenue Service »).

Le Compartiment, en sa qualité de foreign financial institution, s'engage à se conformer à FATCA et à prendre toute mesure relevant de l'accord intergouvernemental précité.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans ce Compartiment dépend de la situation personnelle de l'investisseur. Pour le déterminer, il doit tenir compte de son patrimoine personnel, de ses besoins actuels et de la durée de placement recommandée, mais également de sa capacité à prendre des risques, ou, au contraire, à privilégier un investissement prudent.

Ce Compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports dans un délai de 3 ans.

9. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

CHANGEMENT INTERVENU AU COURS DE LA PERIODE ET A INTERVENIR

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la Sicav **LAZARD FUNDS (Sicav à compartiments)** (compartiment LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES : code ISIN : FR0010230490 et compartiment LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD : code ISIN : FR0013506987), en date du 29 janvier 2021, a décidé le transfert de siège social de la Sicav au 10, avenue Percier à Paris (8^{ème}).

➤ **Date d'effet : 30/01/2021**

Lazard Frères Gestion, gestionnaire financier par délégation de la Sicav **LAZARD FUNDS (Sicav à compartiments)**, en accord avec le Conseil d'Administration du 15/01/2021, a sollicité le cabinet d'audit Ernst & Young afin d'obtenir le label ISR (Investissement Socialement Responsable) pour le Compartiment LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD (Code Isin : FR0013506987). Ce dernier a reçu le label ISR le 16/12/2020. L'obtention de ce label nous a amenés à intégrer les critères ISR dans la sélection des obligations en direct.

A cette occasion, il a été décidé de changer la dénomination du Compartiment. Celui-ci aura pour nouvelle dénomination : **LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI**

➤ **Date d'effet : 09/02/2021**

Dans le cadre de la délégation de gestion financière consentie par la Sicav **LAZARD FUNDS (Sicav à compartiments)** (compartiment LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD code ISIN : FR0013506987), Lazard Frères Gestion SAS a décidé les modifications suivantes :

- 1) Modification rédactionnelle de la politique d'investissement dans la cadre de la mise à jour ESG/SFDR.
- 2) Ajout du risque de durabilité

➤ **Date d'effet : 16/03/2021**

Dans le cadre de la délégation de gestion financière consentie par la Sicav **LAZARD FUNDS (Sicav à compartiments)** (compartiment LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES : code ISIN : FR0010230490 et compartiment LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD code ISIN : FR0013506987), Lazard Frères Gestion SAS a décidé la modification rédactionnelle de la politique de gestion ISR

➤ **Date d'effet : 11/08/2021**

Section sur le gouvernement d'entreprise (RGE)

I Liste des mandats

Noms des Administrateurs	Nombre de mandats	Liste des mandats et fonctions
Mme Éléonore Bunel <i>Associé-Gérant de Lazard Frères Gestion SAS</i>	1	- Président Directeur Général de la Sicav Lazard Funds (<i>Sicav à compartiments</i>)
M. François-Marc Durand <i>Président de Lazard Frères Gestion SAS</i>	4	- Président Directeur Général de la Sicav Norden SRI - Administrateur des Sicav : . Lazard Small Caps Euro SRI . Lazard Funds (<i>Sicav à compartiments</i>) . Lazard Alpha Allocation
M. Jean-Jacques de Gournay <i>Associé-Gérant de Lazard Frères Gestion SAS</i>	5	- Président Directeur Général de la Sicav Norden Family - Administrateur des Sicav : . Lazard Funds (<i>Sicav à compartiments</i>) . Lazard Small Caps Euro SRI . Lazard Equity SRI . Lazard Convertible Global
Mme Monica Nescaut <i>Associé-Gérant de Lazard Frères Gestion SAS</i>	5	- Administrateur dans les Sicav : . Lazard Small Caps Euro SRI . Lazard Funds (<i>Sicav à compartiments</i>) . Norden SRI . Lazard Equity SRI . Lazard Convertible Global
M. Paul Castello <i>Associé-Gérant de Lazard Frères Gestion SAS</i>	5	- Administrateur des Sicav : . Lazard Sustainable Euro Short Duration . Lazard Equity SRI . Norden Small . Lazard Funds (<i>Sicav à compartiments</i>) - Directeur général Administrateur de la Sicav Lazard Convertible Global

II Jetons de Présence

Membres du Conseil d'Administration	Montant des jetons de présence versé par la Sicav
Mme Eléonore Bunel	0
M. François-Marc Durand	0
M. Jean-Jacques de Gournay	0
Mme Monica Nescaut	0
Lazard Frères Gestion SAS représentée par Mme Alexia Latorre	0
MGEN Représentée par M. Charles Bouffier	€ 1.600
Union Mutualiste Retraite (UMR) Représentée par M. Philippe Rey	€ 1.600
M. Paul Castello	0

III Conventions visées à l'article L225-37-4 al.2 du code de commerce

La sicav n'a pas été informée de la conclusion de conventions relevant de l'article L225-37-4 al.2 du code de commerce au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2021.

IV Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale visées à l'article L225-37-4 al.3 du code de commerce

Aucune délégation relevant de l'article L225-37-4 al.3 du code de commerce n'a été accordée, ni ne s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2021.

V Choix de la modalité d'exercice de la direction générale

Le Conseil d'Administration a opté pour le cumul des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général et portera le nom de Président Directeur Général.

10. RAPPORT DE GESTION

« A la date d'établissement du rapport de gestion et dans le contexte d'incertitude lié à la crise sanitaire du Covid-19, il n'a pas été rencontré les événements listés ci-dessous :

- des événements significatifs intervenus au cours de l'exercice tels que des changements dans les modalités d'application des méthodes comptables (mise en œuvre de valorisation sous modèle, activation de gates, suspension de VL).
- d'autres éléments tels que des informations relatives aux situations éventuelles de suspension des souscriptions/rachats, de liquidation de fonds ou de création d'un fonds de cantonnement ».

PERFORMANCE

La performance de l'OPC sur la période est de :

Part PVC : 7.44%

Part EVC : 7.53%

Part PD : 6.81%

Part RC : 7.80%

Part RVC : 7.70%

La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC et n'est pas constante dans le temps.

La performance de l'indice sur la période est de :

La performance de l'indice* sur la période est de : 5.43%.

(*) 30% de ER01 + 70% de HIEC

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

La croissance économique mondiale a enregistré un fort rebond depuis son point bas du printemps 2020. Le déploiement de vaccins efficaces a permis une réouverture progressive des économies et la demande a été stimulée par les mesures de soutien exceptionnelles des pouvoirs publics et des banques centrales. Les indicateurs d'activité à haute fréquence restent cohérents avec une demande dynamique, même s'ils suggèrent que le pic de croissance est passé, tandis que la production est entravée par des pénuries de main d'œuvre et des problèmes dans les chaînes d'approvisionnement, avec des pénuries dans certains secteurs clés comme les semi-conducteurs et le transport maritime.

L'inflation a nettement accéléré, reflétant notamment l'augmentation des prix des matières premières, les problèmes d'offre et la normalisation de certains prix qui avaient baissé avec les mesures de restrictions sanitaires. L'accélération de l'inflation génère des incertitudes sur le calendrier de normalisation des politiques monétaires mais les banques centrales ont généralement maintenu des discours très accommodants, jusqu'à récemment, en insistant sur le caractère transitoire des tensions inflationnistes, une question qui reste ouverte alors que les tensions sur l'offre se prolongent, que les cours de l'énergie se tendent et que les salaires accélèrent aux Etats-Unis.

Aux Etats-Unis, le PIB était en hausse de +12,2% sur un an au T2 2021 et de +0,9% par rapport à son niveau du T4 2019. 5,7 millions d'emplois ont été créés sur les douze derniers mois, portant l'emploi total à 148 millions, contre 153 millions avant la crise. Le taux de chômage a baissé de 11,1% à 4,8%. Les salaires augmentaient de +4,6% sur un an en septembre. Le nombre d'offres d'emplois non pourvues a bondi pour atteindre 10,4 millions en août. L'inflation globale sur un an est passée de +1,4% à +5,3% et l'inflation core de +1,7% à +4,0%.

La Fed a maintenu les principaux paramètres de sa politique monétaire. Le taux directeur est resté dans la fourchette de 0%-0,25% et les achats d'actifs se sont poursuivis au rythme de 120 Mds USD par mois. En juin 2021, Jérôme Powell a indiqué que le débat sur la réduction des achats d'actifs était amorcé. En septembre 2021, Jérôme Powell a ouvert la voie à une annonce formelle en novembre.

Le candidat démocrate Joe Biden a remporté les élections présidentielles de novembre 2020. Les démocrates ont conservé leur majorité à la Chambre des Représentants et pris le contrôle du Sénat. Le Congrès américain a adopté deux plans de soutien budgétaire massifs au cours de l'année passée : un premier plan de 900 Mds USD en décembre 2020 et un second plan de 1900 Mds USD en mars 2021. En septembre 2021, deux plans de relance étaient en cours de négociation : un plan d'infrastructures de 1200 Mds USD et un plan de dépenses sociales de 3500 Mds USD.

Dans la zone euro, le PIB progressait de +14,3% sur un an au T2 2021 et reculait de 2,5% par rapport à son niveau du T4 2019. Il augmentait de +18,7% en France, de +9,8% en Allemagne, de +17,6% en Italie et de +17,5% en Espagne. Le taux de chômage a baissé de 8,6% à 7,5%. L'inflation globale sur un an est passée de -0,3% à +3,4% et l'inflation sous-jacente de +0,2% à +1,9%.

La BCE a laissé le taux de dépôt inchangé à -0,50%. Le montant du programme d'achat d'urgence face à la pandémie a été augmenté de 500 Mds EUR en décembre 2020, portant l'enveloppe totale à 1850 Mds EUR. En mars 2021, la BCE a annoncé qu'elle allait augmenter de manière significative le rythme auquel elle investit cette enveloppe, avant d'indiquer, en septembre 2021, qu'elle allait procéder à un léger ralentissement.

En Allemagne, les élections législatives de septembre 2021 ont débouché sur un parlement fragmenté, ouvrant une période de négociations pour former une coalition majoritaire.

En juillet 2020, les pays de l'UE sont parvenus à un accord sur un plan de relance européen de 750 Mds d'euros, un montant équivalent à 5,4% du PIB.

En Chine, le PIB augmentait de +7,9% sur un an au T2 2021 et de +8,2% par rapport au T4 2019. Le taux de chômage urbain a baissé de 5,4% à 5,1%. L'inflation globale sur un an est passée de +1,7% à +0,8% et l'inflation core de +0,5% à +1,2%. La Banque centrale chinoise a maintenu son taux directeur à 2,95%. Le coefficient des réserves obligatoires pour les principales banques a été abaissé de 50 points de base en juillet 2021, à 12,00%.

En mars 2021, le gouvernement a présenté ses priorités économiques pour les douze prochains mois ainsi que le plan quinquennal pour la période 2021-2025. Le gouvernement a annoncé viser une croissance du PIB « au-dessus de 6% » en 2021. Le déficit budgétaire devrait diminuer de 3,7% à 3,2% du PIB. La politique monétaire devrait rester « prudente, appropriée et flexible ». Le plan quinquennal 2021-2025 prévoit de poursuivre les réformes structurelles. En mai 2021, le gouvernement a autorisé les familles à avoir trois enfants. Une emphase nouvelle sur la « prospérité commune » a donné lieu à plusieurs annonces ciblant certains secteurs comme la technologie et l'éducation. Certains grands promoteurs immobiliers ont rencontré des difficultés financières.

POLITIQUE DE GESTION

L'année 2020 s'est terminée sur les chapeaux de roues, les bonnes nouvelles sur les vaccins, l'approbation d'un nouveau plan de relance budgétaire aux Etats-Unis et l'accord sur le Brexit prenant le pas sur la réintroduction de mesures de confinement en Europe. La BCE a renforcé son soutien à l'économie par un recalibrage de sa politique monétaire avec comme principale mesure l'augmentation et l'extension de son programme d'achat d'urgence le portant à 1850 Mds € (+500 Mds € jusqu'à mars 2022). Les taux longs ont baissé en Europe (-5 bps) mais ont monté de l'autre côté de l'Atlantique (+ 23 bps) Les actifs risqués ont connu un regain d'appétit. Une année record sur les volumes pour le segment High Yield mais aussi pour le format hybride est clôturée. Le fonds Lazard Euro Short Duration High Yield génère de la surperformance sur la période grâce à son positionnement offensif sur le crédit High Yield et les dettes subordonnées.

La hausse s'est poursuivie au premier trimestre 2021, à la faveur des valeurs les plus exposées à un rebond de l'activité, dans un contexte de renforcement du soutien budgétaire aux Etats-Unis et de montée en puissance de la vaccination. La forte reprise économique attendue a alimenté les craintes d'une poussée inflationniste mais les banques centrales ont maintenu des discours accommodants. Les taux longs ont joui d'une forte remontée généralisée (+83 bps US et +28 bps UE). Les courbes de taux se sont pentifiées sur le thème de la reflation et d'optimisme quant à la vitesse et l'ampleur de la reprise économique notamment aux Etats-Unis, suite au vote attendu d'un plan de relance. L'ensemble des classes d'actifs crédit était au resserrement avec des mouvements plus importants sur les compartiments les plus risqués. Lazard Euro Short Duration High Yield affiche une surperformance sur le trimestre. Les subordonnées financières, le High Yield et la couverture taux mise en place ont été les principaux contributeurs positifs.

Sur le deuxième trimestre 2021, grâce à l'amélioration de la situation économique et sanitaire, les marchés ont atteint de nouveaux sommets historiques en Europe et aux Etats-Unis. Les publications de résultats d'entreprises ont été dans l'ensemble supérieures aux attentes. Tous les compartiments crédit ont été une nouvelle fois au resserrement. L'orientation des politiques monétaires est demeurée au centre des attentions. Des dissensions se sont faites jour au sein des Banques Centrales. Aux Etats-Unis, des voix se sont élevées parmi les membres de la FED mettant en avant les risques de surchauffe de l'économie induits par une réaction tardive. En attendant, J.Powell a réaffirmé le caractère transitoire de l'inflation tout en soulignant que le rétablissement du marché du travail est la priorité. En Europe, malgré des dissensions, la BCE n'a modifié en rien son soutien, maintenant le même rythme d'achats. Les taux longs américains baissent de 27 bps tandis qu'en Europe ils montent de 8 bps. Le positionnement toujours offensif du fonds Lazard Euro Short Duration High Yield a permis de surperformer.

Le troisième trimestre 2021 a été marqué par un contexte macro-économique plus contrasté. La progression s'est poursuivie en juillet et en août avant une correction en septembre, dans un contexte d'inquiétudes autour de la croissance chinoise, d'un discours un peu moins accommodant de la Fed, d'une inflation conjoncturelle persistante et de remontée rapide des taux souverains. Sur le dernier trimestre, l'effet crédit de Lazard Euro Short Duration High Yield, porté par les subordonnées financières périphériques et le High Yield, explique la surperformance du fonds.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
ENERGIAS DE PORTUGAL EDP 4.496% 30-04-79	553 372,01	227 164,68
ENI 2.625% PERP	630 262,29	104 848,37
SG 6.75% 31/12/2099	314 389,67	411 134,61
ALPHA BANK 4.25% 13-02-30 EMTN	711 276,58	
BNP PARIBAS FIX PERP	427 180,71	273 993,33
ABN AMRO BK 4.375% PERP	440 851,60	213 056,21
TELECOM ITALIA SPA EX OLIVETTI 2.75% 15-04-25	531 533,70	108 447,81
DANSKE BA 5.875% PERP EMTN	421 822,68	213 793,27
UNICREDIT 5.375% PERP	314 460,04	320 380,95
EUROFINS SCIENTIFIC 2.875% PERP	511 113,29	122 593,94

I I. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EURO

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :
 - o Prêts de titres :
 - o Emprunt de titres :
 - o Prises en pensions :
 - o Mises en pensions :
- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 13 706 050,00
 - o Change à terme :
 - o Future : 13 706 050,00
 - o Options :
 - o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*) Total	
Instruments financiers dérivés . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	31,87
. Autres revenus	
Total des revenus	31,87
. Frais opérationnels directs	306,26
. Frais opérationnels indirects	
. Autres frais	
Total des frais	306,26

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

- **TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - REGLEMENT SFTR – en devise de comptabilité de l'opc (EUR)**

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

- **PROCEDURE DE SELECTION ET D'EVALUATION DES INTERMEDIAIRES ET CONTREPARTIES**

Les intermédiaires utilisés par la société de gestion sont sélectionnés sur la base de différents critères d'évaluation, parmi lesquels figurent la recherche, la qualité d'exécution et de dépouillement des ordres, l'offre de services. Le « Comité Broker » de la société de gestion valide toute mise à jour dans la liste des intermédiaires habilités. Chaque pôle de gestion (taux et actions) rend compte au minimum deux fois par an au Comité Broker de l'évaluation de la prestation de ces différents intermédiaires et de la répartition des volumes d'opérations traités.

L'information est consultable sur le site de la société de gestion : www.lazardfreresgestion.fr

- **FRAIS D'INTERMEDIATION**

L'information concernant les frais d'intermédiation est consultable sur le site internet : www.lazardfreresgestion.fr.

- **EXERCICE DES DROITS DE VOTE**

Lazard Frères Gestion S.A.S. exerce les droits de vote attachés aux titres détenus dans les OPC dont elle assure la gestion selon le périmètre et les modalités précisées dans la charte qu'elle a établie concernant sa politique d'exercice des droits de vote. Ce document est consultable sur le site internet de la société de gestion : www.lazardfreresgestion.fr.

- **COMMUNICATION DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)**

Lazard Frères Gestion a la conviction forte que l'intégration de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans la gestion d'actifs est une assurance supplémentaire de la pérennité de la performance économique.

En effet, la performance à long terme des investissements ne se limite pas à la seule prise en compte de la stratégie financière, elle doit également considérer les interactions de l'entreprise avec son environnement social, économique et financier.

La prise en compte des critères ESG s'inscrit donc dans une démarche naturelle faisant partie de notre processus d'investissement.

Notre approche globale peut se résumer ainsi :

- ✓ L'analyse financière de l'entreprise, extrêmement exigeante, couvre la qualité des actifs, la solidité financière, la prévisibilité des cashflows et leur réinvestissement par la société, la dynamique de la rentabilité économique, sa pérennité et la qualité du management.
- ✓ Cette pérennité est renforcée par la prise en compte de critères extra-financiers :
 - Critères sociaux : par la valorisation du capital humain,
 - Critères environnementaux : par la prévention de l'ensemble des risques environnementaux,
 - Critère de gouvernance : par le respect de l'équilibre entre les structures managériales et actionnariales, afin de prévenir les conflits d'intérêts potentiels et assurer le respect des intérêts des actionnaires minoritaires.

L'intensité et les modalités de notre intégration des critères ESG peuvent naturellement varier suivant les classes d'actifs et les processus d'investissement, mais l'objectif commun est une meilleure appréhension des risques ESG susceptibles d'avoir un impact fort sur la valeur d'une entreprise ou d'un actif souverain.

L'information concernant les critères ESG est consultable sur le site internet : www.lazardfreresgestion.fr.

- **ARTICLE 8 (SFDR)**

L'OPC promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».

Règlement (UE) 2020/852 dit Règlement "Taxonomie" :

La Taxonomie de l'Union Européenne a pour objectif d'identifier les activités économiques considérées comme durables d'un point de vue environnemental. La Taxonomie identifie ces activités selon leur contribution à six grands objectifs environnementaux :

- Atténuation des changements climatiques,
- Adaptation aux changements climatiques,
- Utilisation durable et protection de l'eau et des ressources marines,
- Transition vers l'économie circulaire (déchets, prévention et recyclage),
- Prévention et contrôle de la pollution
- Protection des écosystèmes sains.

Actuellement, des critères d'examen technique (*Technical Screening Criteria*) ont été développés pour certaines activités économiques à même de contribuer substantiellement à deux de ces objectifs : l'atténuation du changement climatique, et l'adaptation au changement climatique. Ces critères sont actuellement en attente de publication au Journal Officiel de l'Union Européenne. Les données présentées ci-dessous ne reflètent donc que l'alignement à ces deux objectifs, sur la base des critères non-définitivement publiés, tels qu'ils ont été soumis aux législateurs européens. Nous mettrons à jour cette information en cas de changements apportés à ces critères, de développement de nouveaux critères d'examen relatifs à ces deux objectifs, ainsi que lors de l'entrée en application des critères relatifs aux quatre autres objectifs environnementaux : l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines ; la transition vers une économie circulaire ; la prévention et la réduction de la pollution ; la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Pour être considérée comme durable, une activité économique doit démontrer qu'elle contribue substantiellement à l'atteinte de l'un des 6 objectifs, tout en ne nuisant pas à l'un des cinq autres (principe dit DNSH, « *Do No Significant Harm* »). Pour qu'une activité soit considérée comme alignée à la Taxonomie européenne, elle doit également respecter les droits humains et sociaux garantis par le droit international.

Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Le pourcentage minimum d'alignement avec la Taxonomie de l'Union Européenne s'élève à 0%. La prise en compte de l'alignement des activités des entreprises est effectuée de manière qualitative dans le processus d'analyse interne en fonction des données publiées par les entreprises elles-mêmes ainsi que celles mises à disposition par nos fournisseurs de données ESG.

- **UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS GERES PAR LA SOCIETE DE GESTION OU UNE SOCIETE LIEE**

Le tableau des instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée se trouve dans les annexes des comptes annuels de l'OPC.

- **MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL**

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

- **INFORMATIONS SUR LES REVENUS DISTRIBUES ELIGIBLES A L'ABATTEMENT DE 40% (POUR OPC DISTRIBUANT)**

En application des dispositions de l'Article 41 sexdecies H du Code général des impôts, les revenus sur l'action distribuant sont soumis à abattement de 40%.

• REMUNERATIONS

Les rémunérations fixes et variables, versées au cours de l'exercice clos le 31/12/2020 par la société de gestion à son personnel, au prorata de l'investissement consenti dans l'activité de la gestion des FIA, en excluant la gestion des OPCVM et la gestion sous mandats, peuvent être obtenus sur demande par courrier, auprès du service juridique des OPC de Lazard Frères gestion et figurent dans le rapport annuel de la société. L'enveloppe globale des rémunérations variables est fixée par le Groupe Lazard au regard de différents critères en ce compris les performances financières du Groupe Lazard au titre de l'année écoulée, en tenant compte des résultats. La Direction Générale décide du montant total des rémunérations réparties entre les rémunérations fixes et variables, dans le respect de la séparation absolue entre la composante fixe et la composante variable de la rémunération. Le montant total des rémunérations variables est déterminé en tenant compte de l'ensemble des risques. Le montant de la rémunération variable est ensuite individualisé et déterminé en partie en fonction de la performance de chaque Personnel Identifié.

La politique de rémunération est réexaminée chaque année et respecte bien les politiques et procédures de rémunération mises en place par Lazard Frères Gestion.

Annuellement, le Comité de surveillance de la conformité de la politique de la rémunération de Lazard Frères Gestion, composé notamment de deux membres indépendants de la société de gestion, est chargé de donner un avis sur la bonne application et la conformité de la politique de rémunération à la réglementation applicable

Population au 31/12/2020 : CDD et CDI de LFG et LFG Belgique (donc hors stagiaires, apprentis et hors LFG Courtage)

effectif au 31-12-2020 LFG - LFG Belgique	Rémunérations fixes annuelles 2020 en €	Rémunération variable au titre de 2020 (cash payé en 2021 et différé attribué en 2021) en €
179	16 522 853	22 155 596

"Personnel identifié"

Catégorie	Nombre de salariés	Rémunérations fixes et variables agrégées 2020 (salaires annuels et bonus cash et différés)
Senior Management	3	4 310 982
Autres	51	21 362 196
Total	54	25 673 178

NB : les montants sont des montants non chargés

• AUTRES INFORMATIONS

Le prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

LAZARD FRERES GESTION SAS
25, rue de Courcelles – 75008 PARIS

www.lazardfreresgestion.fr

12. COMPTES DE L'EXERCICE

BILAN AU 30/09/2021 en EUR

ACTIF

	30/09/2021	30/09/2020
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	30 658 679,89	10 742 527,12
Actions et valeurs assimilées		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées	30 602 629,89	10 742 527,12
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	30 602 629,89	10 742 527,12
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif		
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays		
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	56 050,00	
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	56 050,00	
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	136 471,83	12 266,67
Opérations de change à terme de devises		
Autres	136 471,83	12 266,67
COMPTES FINANCIERS	1 582 584,63	996 417,43
Liquidités	1 582 584,63	996 417,43
TOTAL DE L'ACTIF	32 377 736,35	11 751 211,22

PASSIF

	30/09/2021	30/09/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	31 001 182,99	10 632 626,76
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-30 531,95	121 105,68
Résultat de l'exercice (a,b)	1 266 144,14	102 524,92
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	32 236 795,18	10 856 257,36
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	56 050,00	
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	56 050,00	
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	56 050,00	
Autres opérations		
DETTES	84 891,17	894 953,86
Opérations de change à terme de devises		
Autres	84 891,17	894 953,86
COMPTES FINANCIERS		
Concours bancaires courants		
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	32 377 736,35	11 751 211,22

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/09/2021 en EUR

	30/09/2021	30/09/2020
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO SCHATZ 1221	5 610 250,00	
EURO BOBL 1221	8 095 800,00	
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RESULTAT AU 30/09/2021 en EUR

	30/09/2021	30/09/2020
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers		
Produits sur actions et valeurs assimilées		
Produits sur obligations et valeurs assimilées	677 927,31	113 547,16
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	31,87	
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	677 959,18	113 547,16
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	306,26	
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	502,85	9,55
Autres charges financières		
TOTAL (2)	809,11	9,55
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	677 150,07	113 537,61
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	109 253,70	11 404,91
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	567 896,37	102 132,70
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	698 247,77	392,22
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	1 266 144,14	102 524,92

I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Information sur les incidences liées à la crise du COVID-19

Les comptes ont été arrêtés par le Conseil d'administration sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers et valeurs négociées sur un marché réglementé sont évalués à leur prix de marché.

- **Les instruments de type « actions et assimilés »** sont valorisés sur la base du dernier cours connu sur leur marché principal.

Le cas échéant, les cours sont convertis en euros suivant le cours des devises à Paris au jour de l'évaluation (source WM Closing).

- **Les instruments financiers de taux :**

Les instruments de taux sont pour l'essentiel valorisés en mark-to-market, sur la base soit de prix issus de Bloomberg (BGN)® à partir de moyennes contribuées, soit de contributeurs en direct.

Il peut exister un écart entre les valeurs retenues au bilan, évaluées comme indiqué ci-dessus, et les prix auxquels seraient effectivement réalisées les cessions si une part de ces actifs en portefeuille devait être liquidée.

- **Les instruments de types « obligations et assimilés »** sont valorisés sur la base d'une moyenne de prix recueillis auprès de plusieurs contributeurs en fin de journée.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé, sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion de la SICAV.

Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Toutefois, les instruments suivants sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- **Les instruments de types « titres de créance négociables » :**

- **TCN dont la durée de vie résiduelle est supérieure à 3 mois :**

Les titres de créance négociables faisant l'objet de transactions significatives sont évalués au prix de marché.

En l'absence de transactions significatives, une évaluation de ces titres est faite par application d'une méthode actuarielle, utilisant un taux de référence éventuellement majoré d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Taux de référence	
Tcn en Euro	Tcn en devises
Euribor, Swaps OIS et Btf - 3 – 6 – 9 – 12 mois Btan - 18 mois, 2 – 3 – 4 – 5 ans	Taux officiels principaux des pays concernés.

- **TCN dont la durée de vie résiduelle est égale ou inférieure à 3 mois :**

Les TCN dont la durée de vie résiduelle est égale ou inférieure à 3 mois font l'objet d'une évaluation linéaire. Toutefois, en cas de sensibilité particulière de certains de ces titres au marché, cette méthode ne serait pas appliquée.

o **OPC :**

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

Les parts ou actions d'OPC dont la valeur liquidative est publiée mensuellement peuvent être évaluées sur la base de valeurs liquidatives intermédiaires calculées sur des cours estimés.

o **Acquisitions / Cessions temporaires de titres :**

Les titres pris en pension sont évalués à partir du prix de contrat, par l'application d'une méthode actuarielle utilisant un taux de référence (EONIA au jour le jour, taux interbanques à 1 ou 2 semaines, EURIBOR 1 à 12 mois) correspondant à la durée du contrat.

Les titres donnés en pension continuent d'être valorisés à leur prix de marché. La dette représentative des titres donnés en pension est calculée selon la même méthode que celle utilisée pour les titres pris en pension.

o **Opérations à terme fermes et conditionnelles :**

Les contrats à terme et les options sont évalués sur la base d'un cours de séance dont l'heure de prise en compte est calée sur celle utilisée pour évaluer les instruments sous-jacents.

Les positions prises sur les marchés à terme fermes ou conditionnels et du gré à gré sont valorisées à leur prix de marché ou à leur équivalent sous-jacent.

➤ **Les instruments financiers et valeurs non négociés sur un marché réglementé**

Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.

Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de la SICAV) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de la SICAV) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de la SICAV).

Swing Pricing

La société de gestion a mis en place un mécanisme d'ajustement (« swing pricing ») de la valeur liquidative avec seuil de déclenchement depuis le 1 juillet 2020. Cette information est mise à la disposition des porteurs dans le prospectus de la sicav, disponible au siège de la société de gestion, ainsi que sur son site internet.

Frais de gestion

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation.

Le taux de frais de gestion annuel est appliqué à l'actif brut (égal à l'actif net avant déduction des frais de gestion du jour) diminué des OPC gérés par Lazard Frères gestion SAS détenus selon la formule ci-après :

$$\frac{\text{Actif brut} - \text{OPC Lazard Frères gestion} \times \text{taux de frais de fonctionnement et de gestion} \times \text{nb jours entre la VL calculée et la VL précédente}}{365 \text{ (ou 366 les années bissextiles)}}$$

La Sicav effectue le paiement des frais de fonctionnement et notamment :

- . de la gestion financière ;
- . de la gestion administrative et comptable ;
- . de la prestation du dépositaire ;
- . des autres frais de fonctionnement :
- . honoraires des commissaires aux comptes ;
- . publications légales (Balo, Petites Affiches, etc...) le cas échéant.

Ces frais n'incluent pas les frais de transactions.

Les frais se décomposent de la manière suivante, selon les modalités prévues au règlement :

<i>Frais facturés à la SICAV</i>	<i>Assiette</i>	<i>Taux Barème</i>	
Frais de gestion financière	Actif net	0,68% TTC de 0 à 10 millions d'euros Taux maximum 0,58% TTC de 10 à 15 millions d'euros Taux maximum 0,48% TTC au-delà de 15 millions d'euros Taux maximum	
Frais administratifs externes à la société de gestion		0,02% TTC Taux maximum	
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	4% TTC Taux maximum	
Commissions de mouvement (TTC) : (de 0 à 100% perçues par la société de gestion et de 0 à 100% perçues par le dépositaire)	Prélèvement maximum sur chaque transaction	Actions, obligations, titres de créance, change	De 0 à 0,50% TTC
		Instruments sur marché à terme et autres opérations	De 0 à 450 € TTC par lot/contrat
Commission de sur-performance	N.A.	Néant	

Le mode de calcul du montant des rétrocessions est défini dans les conventions de commercialisation.

- Si le montant calculé est significatif, une provision est alors constituée au compte 617.

- Le montant définitif est comptabilisé au moment du règlement des factures après reprise des éventuelles provisions.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD PART SRI RVC	Capitalisation	Capitalisation
Action LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI PART EVC	Capitalisation	Capitalisation
Action LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI PART PD	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV
Action LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI PART PVC	Capitalisation	Capitalisation
Action LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI PART RC	Capitalisation	Capitalisation

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/09/2021 en EUR

	30/09/2021	30/09/2020
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	10 856 257,36	
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	20 704 054,84	10 624 277,90
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-250 029,76	-6 064,48
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	216 870,16	37 346,97
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-34 977,09	-17 475,26
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	13 098 036,44	1 453 546,53
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-13 323 664,87	-1 351 813,87
Frais de transactions	-7 332,69	-693,10
Différences de change		
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	353 644,09	14 999,97
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	368 644,06	14 999,97
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-14 999,97	
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	56 050,00	
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	56 050,00	
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-9,67	
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	567 896,37	102 132,70
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	32 236 795,18	10 856 257,36

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	30 501 297,14	94,62
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	101 332,75	0,31
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	30 602 629,89	94,93
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Taux	13 706 050,00	42,52
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	13 706 050,00	42,52
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS		

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées	30 501 297,14	94,62			101 332,75	0,31		
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							1 582 584,63	4,91
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	13 706 050,00	42,52						
Autres opérations								

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées			1 524 761,14	4,73	4 202 344,80	13,04	5 640 512,51	17,50	19 235 011,44	59,67
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	1 582 584,63	4,91								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
HORS-BILAN										
Opérations de couverture					5 610 250,00	17,40	8 095 800,00	25,11		
Autres opérations										

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1		Devise 2		Devise 3		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances								
Comptes financiers								
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/09/2021
CRÉANCES		
	Souscriptions à recevoir	19 707,83
	Dépôts de garantie en espèces	84 639,00
	Coupons et dividendes en espèces	32 125,00
TOTAL DES CRÉANCES		136 471,83
DETTES		
	Frais de gestion fixe	7 440,91
	Frais de gestion variable	77 450,26
TOTAL DES DETTES		84 891,17
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		51 580,66

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Action LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD PART SRI RVC Actions souscrites durant l'exercice Actions rachetées durant l'exercice Solde net des souscriptions/rachats Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1,000	
Action LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI PART EVC Actions souscrites durant l'exercice Actions rachetées durant l'exercice Solde net des souscriptions/rachats Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	5 000,000	
Action LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI PART PD Actions souscrites durant l'exercice Actions rachetées durant l'exercice Solde net des souscriptions/rachats Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1,000	
Action LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI PART PVC Actions souscrites durant l'exercice Actions rachetées durant l'exercice Solde net des souscriptions/rachats Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	18 937,172 -231,251 18 705,921 24 321,921	20 684 209,84 -250 029,76 20 434 180,08
Action LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI PART RC Actions souscrites durant l'exercice Actions rachetées durant l'exercice Solde net des souscriptions/rachats Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	180,000 180,000 181,000	19 845,00 19 845,00

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Action LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD PART SRI RVC Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI PART EVC Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI PART PD Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI PART PVC Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI PART RC Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/09/2021
Action LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD PART SRI RVC Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables Rétrocessions des frais de gestion	 0,04 0,04 0,55
Action LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI PART EVC Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables Rétrocessions des frais de gestion	 9 931,29 0,18 25 581,42
Action LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI PART PD Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables Rétrocessions des frais de gestion	 4,19 0,39

	30/09/2021
Action LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI PART PVC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	26 838,43
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,28
Frais de gestion variables	46 889,63
Rétrocessions des frais de gestion	
Action LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI PART RC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	8,15
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,79
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2021
Titres pris en pension livrée Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/09/2021
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/09/2021
Actions Obligations TCN OPC Instruments financiers à terme Total des titres du groupe			

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/09/2021	30/09/2020
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	1 266 144,14	102 524,92
Total	1 266 144,14	102 524,92

	30/09/2021	30/09/2020
Action LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD PART SRI RVC		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	4,56	1,02
Total	4,56	1,02

	30/09/2021	30/09/2020
Action LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI PART EVC		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	219 769,04	48 831,55
Total	219 769,04	48 831,55

	30/09/2021	30/09/2020
Action LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI PART PD		
Affectation		
Distribution	46,74	9,67
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation		
Total	46,74	9,67
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	1,000	1,000
Distribution unitaire	46,74	9,67
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat		

	30/09/2021	30/09/2020
Action LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI PART PVC		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	1 045 488,58	53 681,73
Total	1 045 488,58	53 681,73

	30/09/2021	30/09/2020
Action LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI PART RC		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	835,22	0,95
Total	835,22	0,95

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/09/2021	30/09/2020
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-30 531,95	121 105,68
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	-30 531,95	121 105,68

	30/09/2021	30/09/2020
Action LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD PART SRI RVC		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-0,08	1,15
Total	-0,08	1,15

	30/09/2021	30/09/2020
Action LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI PART EVC		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-5 253,92	57 038,01
Total	-5 253,92	57 038,01

	30/09/2021	30/09/2020
Action LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI PART PD		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-0,79	11,42
Total	-0,79	11,42

	30/09/2021	30/09/2020
Action LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI PART PVC		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-25 265,15	64 053,95
Total	-25 265,15	64 053,95

	30/09/2021	30/09/2020
Action LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI PART RC		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-12,01	1,15
Total	-12,01	1,15

3.11. TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTITE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/09/2020	30/09/2021
Actif net Global en EUR	10 856 257,36	32 236 795,18
Action LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD PART SRI RVC en EUR		
Actif net	102,27	110,14
Nombre de titres	1,000	1,000
Valeur liquidative unitaire	102,27	110,14
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	1,15	-0,08
Capitalisation unitaire sur résultat	1,02	4,56
Action LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI PART EVC en EUR		
Actif net	5 113 131,70	5 498 335,16
Nombre de titres	5 000,000	5 000,000
Valeur liquidative unitaire	1 022,62	1 099,66
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	11,40	-1,05
Capitalisation unitaire sur résultat	9,76	43,95
Action LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI PART PD en EUR		
Actif net	1 022,43	1 092,07
Nombre de titres	1,000	1,000
Valeur liquidative unitaire	1 022,43	1 092,07
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	11,42	-0,79
Distribution unitaire sur résultat	9,67	46,74
Crédit d'impôt unitaire		(*)
Action LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI PART PVC en EUR		
Actif net	5 741 898,75	26 717 314,93
Nombre de titres	5 616,000	24 321,921
Valeur liquidative unitaire	1 022,41	1 098,48
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	11,40	-1,03
Capitalisation unitaire sur résultat	9,55	42,98

	30/09/2020	30/09/2021
Action LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI PART RC en EUR		
Actif net	102,21	19 942,88
Nombre de titres	1,000	181,000
Valeur liquidative unitaire	102,21	110,18
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	1,15	-0,06
Capitalisation unitaire sur résultat	0,95	4,61

(*) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
BAYER 2.375% 12-05-79	EUR	100 000	101 808,49	0,32
DEUTSCHE BANK 6% 31/12/2099	EUR	400 000	416 577,29	1,29
DEUTSCHE LUFTHANSA AG 2.0% 14-07-24	EUR	200 000	204 964,63	0,63
DEUTSCHE PFANDBRIEFBANK AG 2.875% 28-06-27	EUR	200 000	204 257,84	0,64
HP PELZER 4.125% 01-04-24	EUR	200 000	190 057,75	0,58
LANXESS FINANCE 4.5% 06-12-76	EUR	100 000	107 677,95	0,34
NIDDA HEALTHCARE HOLDING 3.5% 30-09-24	EUR	280 000	278 858,69	0,86
PFLEIDERER AG 4.75% 15-04-26	EUR	200 000	211 354,00	0,66
THYSSENKRUPP AG 1.375% 03-03-22	EUR	100 000	100 903,43	0,31
THYSSENKRUPP AG 2.875% 22-02-24	EUR	300 000	313 316,65	0,98
TOTAL ALLEMAGNE			2 129 776,72	6,61
AUTRICHE				
RAIFFEISEN BANK INTERNATIONAL AG 6.125% PERP	EUR	200 000	214 643,16	0,67
VILKSBANK WIEN AG 2.75% 06-10-27	EUR	200 000	210 473,86	0,65
VILKSBANK WIEN AG 7.75% PERP	EUR	400 000	462 518,50	1,43
TOTAL AUTRICHE			887 635,52	2,75
DANEMARK				
DANSKE BA 5.875% PERP EMTN	EUR	400 000	421 515,58	1,31
NORICAN AS 4.5% 15-05-23	EUR	100 000	100 669,50	0,31
TOTAL DANEMARK			522 185,08	1,62
ESPAGNE				
ABANCA CORPORACION BANCARIA 7.5% PERP	EUR	200 000	216 778,52	0,67
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA SA 5.875% PERP	EUR	600 000	620 619,31	1,93
BANCO DE BADELL 5.375% 12-12-28	EUR	200 000	228 455,81	0,71
BANCO DE SABADELL SA 6.5% PERP	EUR	600 000	621 147,98	1,93
BANCO SANTANDER SA 1.0% PERP	EUR	200 000	192 029,40	0,60
BANCO SANTANDER SA 5.25% PERP	EUR	200 000	210 192,23	0,65
BANKIA 6.375% PERP	EUR	200 000	216 973,41	0,67
BANKIA SA 6.0% PERP	EUR	400 000	419 596,96	1,30
GRIFOLS 1.625% 15-02-25	EUR	400 000	402 034,72	1,25
GRIFOLS 3.2% 01-05-25	EUR	100 000	101 827,50	0,31
IBERCAJA 7.0% PERP	EUR	200 000	215 010,91	0,67
INTL CONSOLIDATED AIRLINES GROU 0.5% 04-07-23	EUR	300 000	295 452,08	0,91
INTL CONSOLIDATED AIRLINES GROU 2.75% 25-03-25	EUR	100 000	102 570,61	0,32
UNICAJA BAN 2.875% 13-11-29	EUR	200 000	211 239,86	0,66
TOTAL ESPAGNE			4 053 929,30	12,58
ETATS-UNIS				
FORD MOTOR CREDIT CO 3.021% 06-03-24	EUR	500 000	530 840,82	1,64
TOTAL ETATS-UNIS			530 840,82	1,64
FRANCE				
ACCOR SA 2.625% PERP	EUR	300 000	293 154,33	0,91
ACCOR SA 3% 04-02-26	EUR	300 000	322 731,12	1,00

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
AIR FRANCEKLM 3.75% 12-10-22	EUR	400 000	423 411,23	1,32
AIR FR KLM 1.875% 16-01-25	EUR	100 000	96 688,25	0,30
AIR FR KLM 3.0% 01-07-24	EUR	200 000	201 065,64	0,62
BNP PARIBAS FIX PERP	EUR	550 000	580 454,12	1,80
BURGER KING FRANCE SAS E3R+5.25% 01-05-23	EUR	100 000	101 332,75	0,31
CASINO 1.865% 13-06-22 EMTN	EUR	500 000	501 884,42	1,55
CMA CGM 5.25% 15-01-25	EUR	200 000	207 957,17	0,65
CMA CGM 7.5% 15-01-26	EUR	100 000	112 578,33	0,35
EDF 4.0% PERP	EUR	500 000	534 665,00	1,66
ELIOR GROUP SCA 3.75% 15-07-26	EUR	100 000	104 571,42	0,33
ENGIE 3.25% PERP	EUR	300 000	330 238,79	1,03
FAURECIA 2.625% 15-06-25	EUR	100 000	102 114,29	0,31
FAURECIA 3.125% 15-06-26	EUR	200 000	206 897,36	0,64
GROUPAMA ASSURANCES MUTUELLES SA 6.375% PERP	EUR	100 000	117 195,08	0,37
GROUPE DANONE 1.75% PERP EMTN	EUR	200 000	205 958,67	0,63
LA FINANCIERE ATALIAN 4.0% 15-05-24	EUR	100 000	100 045,44	0,31
LOXAM 3.5% 03-05-23	EUR	200 000	200 590,44	0,62
PARTS EUROPE 6.5% 16-07-25	EUR	250 000	264 814,72	0,82
PICARD GROUPE 3.875% 01-07-26	EUR	200 000	205 420,56	0,64
RENAULT 1.25% 24-06-25 EMTN	EUR	200 000	199 098,63	0,62
REXEL 2.75% 15-06-26	EUR	200 000	206 215,28	0,64
SOLVAY FINANCE 5.425% 31/12/99	EUR	300 000	343 420,03	1,07
SPCM 2.0% 01-02-26	EUR	200 000	204 711,11	0,64
TEREOS FINANCE GROUPE I 7.5% 30-10-25	EUR	300 000	333 062,50	1,03
UNIBAIL RODAMCO SE 2.125% PERP	EUR	500 000	510 016,20	1,58
VALLOUREC 8.5% 30-06-26	EUR	200 000	209 776,89	0,65
TOTAL FRANCE			7 220 069,77	22,40
GRECE				
ALPHA BANK 4.25% 13-02-30 EMTN	EUR	700 000	716 261,10	2,22
NATL BANK OF GREECE 8.25% 18-07-29	EUR	500 000	577 230,07	1,79
PIRAEUS FINANCIAL 8.75% PERP	EUR	300 000	313 802,34	0,98
PIRAEUS FINANCIAL 9.75% 26-06-29	EUR	500 000	562 568,66	1,74
TOTAL GRECE			2 169 862,17	6,73
IRLANDE				
SMURFIT KAPPA ACQUISITIONS 2.875% 15-01-26	EUR	200 000	222 740,81	0,69
TOTAL IRLANDE			222 740,81	0,69
ITALIE				
AUTO PER L IT 1.625% 12-06-23	EUR	250 000	256 163,84	0,79
BANCA IFIS 4.5% 17-10-27 EMTN	EUR	200 000	212 379,45	0,66
BANCO BPM 2.875% 29-06-31 EMTN	EUR	100 000	101 134,04	0,32
BANCO BPM 4.25% 01-10-29	EUR	100 000	106 730,93	0,33
BANCO BPM FIX 21-09-27	EUR	400 000	414 987,29	1,28
ENEL 2.5% 24-11-78	EUR	300 000	319 461,55	0,99
ENI 2.625% PERP	EUR	500 000	533 240,65	1,66
FONDIARIA SAI 5.75% 31-12-99	EUR	200 000	224 776,74	0,69
INTE 3.75% PERP	EUR	250 000	248 509,32	0,77

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
INTESA SANPAOLO 6.25% PERP	EUR	200 000	224 324,40	0,70
MONTE PASCHI 4.0% 10-07-22	EUR	100 000	102 191,47	0,32
REKEEP 7.25% 01-02-26	EUR	100 000	109 390,75	0,34
SAIPEM FINANCE INTL BV 2.75% 05-04-22	EUR	700 000	717 624,13	2,23
TELECOM ITALIA SPA EX OLIVETTI 2.75% 15-04-25	EUR	400 000	425 637,56	1,32
UBI BANCA UNIONE DI BANCHE ITALIANE 4.375% 12-07-29	EUR	400 000	441 537,40	1,37
UBI BANCA UNIONE DI BANCHE ITALIANE 4.45% 15-09-27	EUR	100 000	104 276,64	0,33
UNICREDIT SPA 6.625% PERP	EUR	200 000	217 285,87	0,67
UNICREDIT SPA FIX PERP	EUR	500 000	542 068,03	1,68
TOTAL ITALIE			5 301 720,06	16,45
JERSEY				
ADIE GLOB HOL 3.5% 15-08-24	EUR	200 000	203 103,09	0,63
TOTAL JERSEY			203 103,09	0,63
LUXEMBOURG				
ALTICE FINANCING 2.25% 15-01-25	EUR	200 000	193 914,50	0,61
CIRSA FINANCE INTL SARL 6.25% 20-12-23	EUR	100 000	87 915,51	0,27
CRYSTAL ALMOND SA RL 4.25% 15-10-24	EUR	200 000	208 540,28	0,64
EUROFINS SCIENTIFIC 2.875% PERP	EUR	500 000	511 425,82	1,59
SES 2.875% PERP	EUR	100 000	102 285,82	0,31
SOCIETE EUROPEENNE DES SATELLITES SA 5.625% PERP	EUR	100 000	112 889,42	0,35
TOTAL LUXEMBOURG			1 216 971,35	3,77
PANAMA				
CARN CORP 1.875% 07-11-22	EUR	300 000	303 814,03	0,94
CARNIVAL CORPORATION 10.125% 01-02-26	EUR	100 000	116 906,38	0,37
TOTAL PANAMA			420 720,41	1,31
PAYS-BAS				
ABN AMRO BK 4.375% PERP	EUR	400 000	430 448,11	1,34
AEGON 4 04/25/44	EUR	200 000	222 008,68	0,69
DUFREY ONE B.V. 2.5% 31-12-24	EUR	350 000	350 765,14	1,08
GAS NATU FENO 4.125% 30-11-49	EUR	400 000	431 611,75	1,33
IPD 3 BV 5.5% 01-12-25	EUR	100 000	106 651,17	0,33
LEASEPLAN CORPORATION NV 7.375% PERP	EUR	200 000	229 634,43	0,71
REPSOL INTERNATIONAL FINANCE BV 4.5% 25-03-75	EUR	300 000	334 390,36	1,04
STELLANTIS NV 3.375% 07-07-23	EUR	200 000	212 347,89	0,66
TELEFONICA EUROPE BV 3.0% PERP	EUR	400 000	423 790,52	1,32
TELEFONICA EUROPE BV 4.375% PERP	EUR	200 000	222 070,41	0,69
TEVA PHAR FIN 1.25% 31-03-23	EUR	200 000	198 394,82	0,62
TEVA PHARMACEUTICAL FINANCE II BV 3.25% 15-04-22	EUR	100 000	102 157,69	0,32
VOLKSWAGEN INTL FINANCE NV 3.375% PERP	EUR	200 000	214 398,82	0,66
VOLKSWAGEN INTL FIN NV 5.125%/TV PERP	EUR	100 000	109 151,73	0,34
TOTAL PAYS-BAS			3 587 821,52	11,13
PORTUGAL				
BCP 4.5% 07-12-27 EMTN	EUR	300 000	322 090,38	1,00
CAIXA GEN 5.75% 28-06-28 EMTN	EUR	200 000	220 978,67	0,68
CAIXA GERAL DE DEPOSITOS 10.75% PERP	EUR	200 000	209 514,89	0,65
ENERGIAS DE PORTUGAL EDP 4.496% 30-04-79	EUR	400 000	442 435,58	1,37
NOVO BAN 8.5% 06-07-28	EUR	100 000	105 185,39	0,33
TOTAL PORTUGAL			1 300 204,91	4,03

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ROYAUME-UNI				
HSBC HOLDINGS PLC 5.25% PERP	EUR	300 000	310 741,65	0,96
INEOS FINANCE 2.875% 01-05-26	EUR	100 000	102 230,38	0,32
VODAFONE GROUP 3.1% 03-01-79	EUR	200 000	212 765,25	0,66
YULE CATTO AND 3.875% 01-07-25	EUR	200 000	209 311,08	0,65
TOTAL ROYAUME-UNI			835 048,36	2,59
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			30 602 629,89	94,93
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			30 602 629,89	94,93
Instrument financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
EURO BOBL 1221	EUR	-60	55 800,00	0,17
EURO SCHATZ 1221	EUR	-50	250,00	
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			56 050,00	0,17
TOTAL Engagements à terme fermes			56 050,00	0,17
TOTAL Instrument financier à terme			56 050,00	0,17
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	EUR	-56 050	-56 050,00	-0,17
TOTAL Appel de marge			-56 050,00	-0,17
Créances			136 471,83	0,42
Dettes			-84 891,17	-0,26
Comptes financiers			1 582 584,63	4,91
Actif net			32 236 795,18	100,00

Action LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI PART PD	EUR	1,000	1 092,07
Action LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI PART EVC	EUR	5 000,000	1 099,66
Action LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI PART PVC	EUR	24 321,921	1 098,48
Action LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI PART RC	EUR	181,000	110,18
Action LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD PART SRI RVC	EUR	1,000	110,14

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON

Décomposition du coupon : Action LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI PART PD

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	46,74	EUR	46,74	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
TOTAL	46,74	EUR	46,74	EUR

TEXTE DES RESOLUTIONS

LAZARD FUNDS

Société d'Investissement à Capital Variable
Siège social : 10, avenue Percier - 75008 Paris
484 947 627 RCS PARIS

RESOLUTION D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES PROPOSÉE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE POUR LE COMPARTIMENT LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2021

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale approuve les sommes distribuables de l'exercice qui s'élèvent à :

1 266 144,14 € Somme distribuable afférente au résultat
-30 531,95 € Somme distribuable afférente aux plus et moins-values nettes

et décide de leur affectation comme suit :

1) Somme distribuable afférente au résultat

- Action « RVC » :	Capitalisation :	4,56 €
- Action « EVC » :	Capitalisation :	219 769,04 €
- Action « PD » :	Distribution :	46,74 €
- Action « PVC » :	Capitalisation :	1 045 488,58 €
- Action « RC » :	Capitalisation :	835,22 €

Chaque actionnaire détenteur d'actions de catégorie « PD EUR » au jour du détachement recevra un dividende de 46,74 € qui sera détaché 20 janvier 2022 et mis en paiement le 24 janvier 2022.

2) Somme distribuable afférente aux plus et moins-values nettes

- Action « RVC » :	Capitalisation :	-0,08 €
- Action « EVC » :	Capitalisation :	-5 253,92 €
- Action « PD » :	Capitalisation :	-0,79 €
- Action « PVC » :	Capitalisation :	-25 265,15 €
- Action « RC » :	Capitalisation :	-12,01 €

<i>Rappel sommes distribution du résultat exercices précédents</i>	<i>Montant unitaire / action</i>
- 2020	9,67 € catégorie action PD